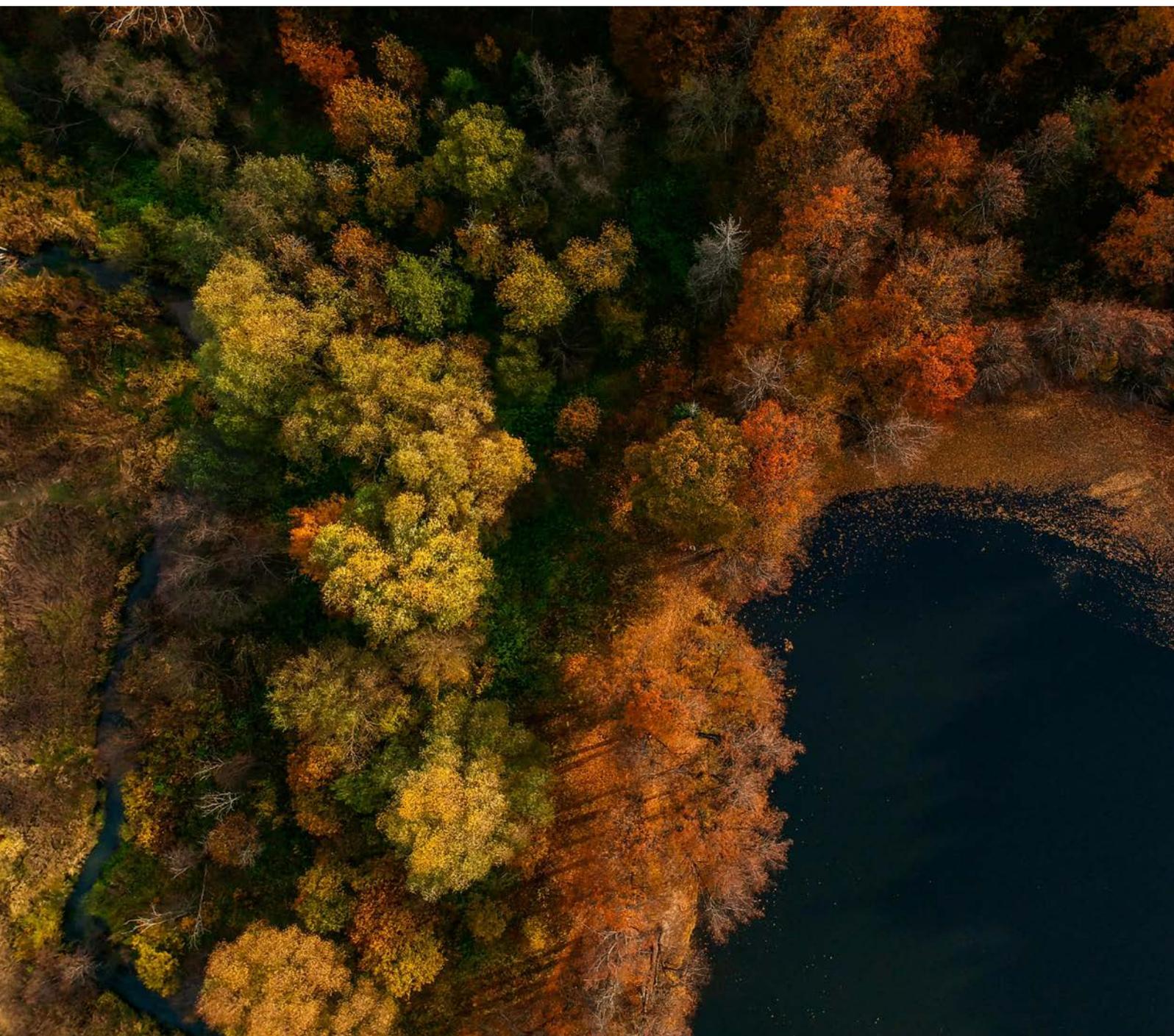


agēa **sénior** «Infos»

FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCE RETRAITÉS

www.ageasenior.fr



Sommaire

- 3** Editorial
- 4-7** Actualités CAVAMAC
- 8** Chronique
- 10-11** Les huissiers vous donnent les clés
- 12-13** Art & Histoire
Un assureur nommé Verlainne
- 14-16** Passion musicale
- 18-20** Epargne
- 22-23** Biodiversité
- 25-27** Voyage • en Norvège
- 29-42** La vie des Régions
- 43** La vie des Amicales de Compagnies
- 44-45** Carnet, Hommage
- 46** Calendrier 2024
- 49** Conseil d'Administration agéa sénior
- 50** Répertoire des Amicales de Régions
- 51** Répertoire des Amicales de Compagnies
- 52** Conseil d'Administration Cavamac-Praga
- 54** Délégués sociaux

Directeur de la Publication : Jean-Pierre CHATELLIER
Responsable de la Rédaction : Yves MAITRE

Comité de relecture : Gabriel GONIN, Philippe ROBERT,
Yves MAITRE et Nathalie RAMOND

Prix du numéro : 5 €
Abonnement annuel : 3 numéros 12 €
réduction de 50% pour les membres de agea sénior soit 6€
tirage 7 000 ex.

Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON
Tél. 03 23 79 44 09

Le Bulletin de agéa sénior
ISSN 2648-0891

RAPPEL Congrès agéa sénior des 10 et 11 octobre 2024

au Futuroscope de POITIERS.

Pour tout renseignement concernant l'inscription à l'Assemblée générale du 10 octobre et/ou la visite du Futuroscope le 11 octobre, merci de contacter André COMBIER, trésorier national.

LES RENDEZ-VOUS DU PRESIDENT

CALENDRIER 2^e semestre 2024

Mercredi 25/09	PARIS	Conseil fédéral agéa
Lundi 30/09	ANGERS	Assemblée générale Pays de la Loire
Judi 03/10	PERIGUEUX	Assemblée générale RÉUSSIR SENIOR
Judi 10/10	POITIERS	Congrès agea senior
Vendredi 11/10	POITIERS	Congrès agea senior
Judi 17/10	LA CHAUSSÉE SUR MARNE	Assemblée générale Champagne
Vendredi 18/10	ALSACE	Assemblée générale Alsace
Judi 7/11	BORDEAUX	Assemblée générale Aquitaine
Judi 28/11	PARIS	Conseil d'administration CAVAMAC
Mercredi 18/12	PARIS	Conseil fédéral agéa



Secrétaire : Nathalie ROULIER-RAMOND
30 rue Olivier Noyer - 75014 PARIS
Tél. : 01 81 69 36 67
email : secretariat@ageasénior.fr

Signaler tout changement d'adresse au Président de votre Amicale Régionale ou de Compagnie

Permanence
lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h30 à 16h30

Editorial

du Président

En cette fin d'été, on peut avoir le sentiment que nos compatriotes ont su, avec les J.O. de PARIS 2024, oublier leurs sujets de discorde pour soutenir leurs sportifs et célébrer l'idéal olympique.

Cette parenthèse refermée, le naturel revient au galop. La rentrée s'annonce compliquée, et nos politiques suscitent toujours plus d'interrogation et de méfiance chez nos compatriotes.

Constaté cette différence d'attitude interroge, car, de part et d'autre, les acteurs sont de bonne volonté, les uns pour la gloire du sport, les autres pour le bien de la nation.

Alors ? comment agéa sénior aborde-t-elle cette rentrée ?

Je veux croire que notre fédération s'inscrit dans la première catégorie, et que nos adhérents seront de plus en plus nombreux à soutenir leurs représentants, conscients de l'engagement que prennent ces derniers pour défendre quotidiennement les intérêts de tous. Au-delà de nos adhérents, il demeure trop de retraités qui, à ma connaissance, ne refusent pas les avantages âprement négociés par nos représentants, mais qui pour autant n'adhèrent pas ! C'est facile, mais pas très cohérent ni reconnaissant !

Seule instance représentative des agents généraux d'assurance retraités, comme l'est agéa pour les actifs, agéa sénior et ses représentants ont besoin de savoir qu'ils sont soutenus, et par le plus grand nombre. Il y va d'ailleurs de notre crédibilité.

Je souhaite donc que chacun d'entre vous s'implique pour relayer la parole d'agéa sénior et inviter les confrères solitaires à nous rejoindre. Il y va de la pérennité de notre fédération.

Soyez assurés de mon amitié fidèle et dévouée.



Jean-Pierre
CHATELLIER
Président d'agéa sénior





NOS PRÉDÉCESSEURS ONT FAIT LE BOULOT... ET NOUS ?

Notre profession s'est dotée, depuis fort longtemps, des outils nécessaires à son indépendance.

En effet, « nos prédécesseurs ont fait le boulot », ils ont eu la clairvoyance de créer, dès 1919, une fédération nationale, aujourd'hui agéa, pour assurer à la profession une vraie représentativité et lui permettre de défendre ses intérêts.

Bien évidemment, les préoccupations premières furent d'organiser l'activité professionnelle. En 1949, vont apparaître les premiers statuts pour organiser les relations entre agents et compagnies. Un an plus tôt, en 1948 la CAVAMAC avait été instituée, pour gérer notre régime de retraite complémentaire. En 1952, l'association PRAGA est désignée par un accord professionnel pour agir pour une meilleure couverture des agents d'assurances (actifs et retraités) en matière de santé et de prévoyance, (la forme associative sera adoptée en 1994).

En 1967, c'est la création de l'UNAAGAR (devenu agéa sénior) pour représenter les agents généraux retraités. Initialement sous statuts loi du 01 janvier 1901, elle est maintenant - également - une fédération nationale.

Cette organisation a su s'adapter aux évolutions, elle démontre, depuis longtemps, toute son efficacité. Encore récemment, en s'impliquant fortement dans les réflexions conduites face aux

défis climatiques, la profession, à l'initiative d'agéa, a montré qu'elle était un acteur incontournable de cette problématique.

Aujourd'hui, agéa et agéa sénior participent, conjointement, à la gestion des 2 entités CAVAMAC et PRAGA, en recherchant le meilleur pour l'avenir de nos différents régimes : retraite, santé et prévoyance. La collectivité est à l'œuvre, pour le bénéfice individuel de chacun.

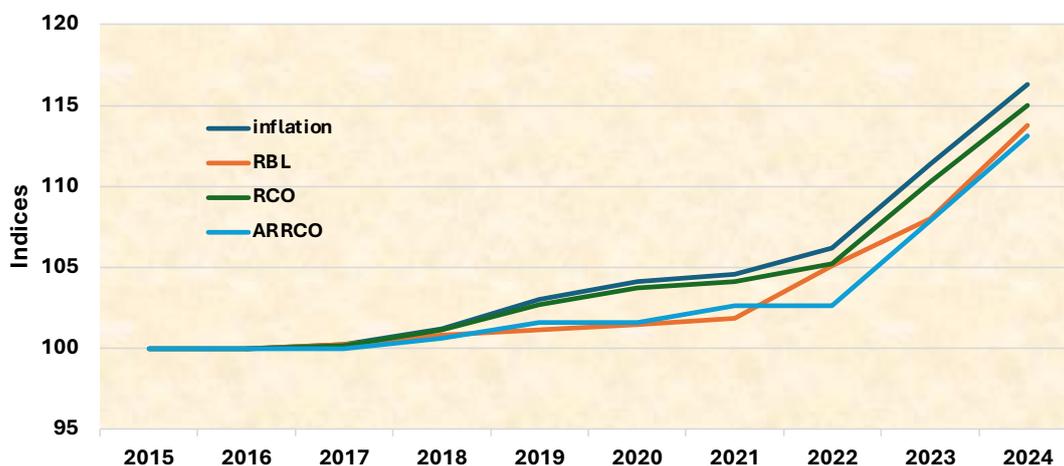
Pour nous autres retraités, il est intéressant d'essayer de mesurer cette efficacité. Nous vous proposons, pour cela, sur les 10 dernières années, deux graphiques :

- L'évolution de l'indice RCO (notre régime de retraite complémentaire obligatoire) par comparaison à l'inflation, et aux indices RBL (notre régime de retraite de base) et ARRCO.

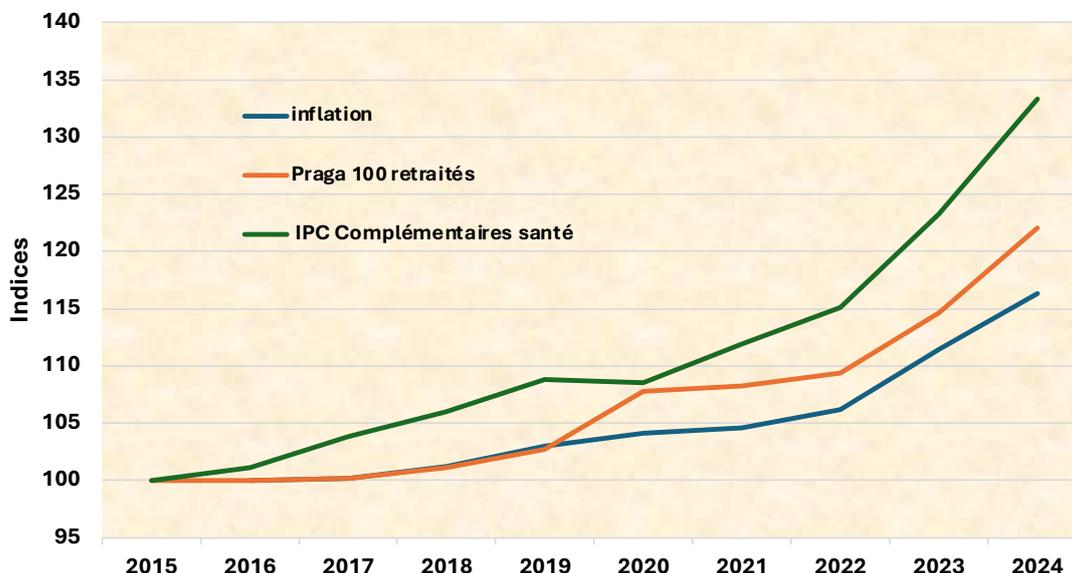
On constate clairement que, malgré une pyramide des âges très défavorable, l'évolution de nos pensions de retraite se comporte bien, l'indice RCO suit peu ou prou l'inflation... la caisse est bien gérée et nos intérêts sont défendus.

- L'évolution des revalorisations annuelles des cotisations de notre contrat PRAGA 100 retraités, par rapport à l'évolution de l'indice des prix des complémentaires santé (IPCS) et de l'inflation.

Retraites et Inflation



Santé et Inflation



Nous faisons largement mieux que l'indice des prix des complémentaires santé, qui augmente beaucoup plus vite que nos cotisations... Là aussi, les choses sont gérées au mieux des intérêts des retraités.

Il convient de préciser que l'IPCS concerne l'ensemble de la population, actifs et retraités. Or, les prix des complémentaires santé pour les retraités augmentent sensiblement plus vite que celles des populations plus jeunes. Si on pouvait disposer de l'indice des complémentaires santé des seuls retraités, l'écart serait notoirement plus important.

L'évolution de ces deux indices prouve, que la profession est bien gérée. Chacun de nous ne peut ignorer qu'il en profite. C'est en dizaine d'euros mensuels que ces résultats se traduisent pour le pouvoir d'achat de tous les agents généraux retraités !

Ainsi, si nos prédécesseurs ont fait le boulot, les représentants actuels de la profession d'agents général d'assurances, tant actifs que retraités, sont là, bien présents, ils font aussi le boulot, les chiffres démontrent leur efficacité.

Les actifs sont à plus de 60 % adhérents à agéa, les retraités n'adhèrent qu'à moins de 20 % à agéa sénior...

Si on veut que la défense de nos intérêts soit effectivement entendue et prise en compte, on ne peut pas se contenter d'un tel score.

Les « voyageurs sans billet » sont inconscients ou dans le déni, ils ne réalisent pas les risques qu'ils prennent pour leur propre avenir et pour celui de toute la profession.

Alors, bien sûr, la profession évolue. On demeure, en moyenne, agent général d'assurance pendant moins

de 20 ans et, parfois, on ne l'est plus au moment de prendre sa retraite. Cela peut expliquer en partie cette désolidarisation. Mais tous perçoivent une retraite de la CAVAMAC, qui, quoi qu'ils fassent, est ou sera une part non négligeable de leurs revenus de retraités. Il faut bien que quelqu'un défende leurs intérêts et ceux de leur conjoint !

Lorsque l'on est en activité, l'adhésion à PRAGA est obligatoire. Lors du départ en retraite, elle devient facultative. C'est à ce moment-là, tout de suite, qu'il faut faire le bon choix et rester chez PRAGA, 2 ans plus tard il sera trop tard, l'adhésion ne sera plus possible ! Une nouvelle offre tarifaire vient d'être mise en place, particulièrement attrayante pour les jeunes retraités.

Dites-le autour de vous, c'est à chacun de nous de défendre cette belle profession et ce faisant, chacun défend ses propres intérêts.

Par son adhésion à agéa sénior, chacun intègre à la fois une amicale de région et une amicale de compagnie. Ces amicales ont leur propre vie, elles sont structurées et apportent une aide de proximité en cas de besoin, elles proposent de vraies activités, bien souvent des voyages et des rencontres, sources de joies, d'occasions d'échanger et de découvrir.

Vos représentants ont besoin de vous pour avoir du poids dans les négociations, pour exister dans le monde actuel où l'individualisme est roi. Alors, faites-le savoir autour de vous, l'adhésion de tous est indispensable à l'avenir de chacun.

C'est maintenant, à chacun de nous, de faire le boulot !



Jean-Luc BONNEFOI
Vice-Président d'agéa-sénior



FONDS D'ACTION SOCIALE CAVAMAC

Chers Adhérentes et adhérents,

Comme vous le savez, sans doute, mais il est toujours bon de le rappeler : il existe un FONDS SOCIAL à votre caisse de retraite LA CAVAMAC.

A qui s'adresse-t-il ? à tous les cotisants ET aux titulaires d'une pension de droit propre ou d'une pension de reversion (à condition qu'il s'agisse de votre caisse principale).

Comment procéder si vous souhaitez bénéficier d'une aide :

- Consultez le site cavamac.fr. OU
- Demandez un formulaire à la caisse (30 rue Olivier Noyer PARIS 14^e)

Lors du retour du dossier dûment rempli, accompagné des pièces justificatives et s'il est complet, la commission sociale qui se réunit tous les deux mois examinera votre demande. Par la suite vous recevrez une notification d'accord total ou partiel, ou de rejet.

Les aides attribuées sont de toutes natures comme vous le lirez sur la notice jointe.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec moi.

Marie-Odile CORMIER

Membre du Bureau et membre de la Commission Sociale de la CAVAMAC

06 83 88 44 54

Marie-Odile.cormier@orange.fr



Cotisants	
Aide-ménagère	Aide pour l'entretien courant du logement, les courses, le repassage, la préparation des repas, l'accompagnement à l'extérieur et dans les démarches administratives simples, les soins sommaires d'hygiène, l'aide au retour à domicile après hospitalisation
Aides relatives à la santé	Aide pour les restes à charge des frais de santé : dépenses de santé, lunettes, cures thermales, prothèses, orthodontie, matériel médical (fauteuil roulant etc.), frais d'hospitalisation, l'aide pour le financement d'une complémentaire santé. Aides dans le cadre des retours d'hospitalisation. Cette rubrique ne concerne pas les aides octroyées aux affiliés ayant interrompu leur activité professionnelle en raison d'une maladie.
Secours	Aides pour les dépenses de la vie quotidienne, frais de chauffage ou de consommation d'énergie, l'équipement ménager, les frais liés au déménagement, le loyer, les frais pour charge de famille, le financement des études pour les enfants, les frais d'obsèques, etc.
Aides dans le cadre de catastrophes naturelles/circonstances exceptionnelles	Aides sous forme d'avances ou de secours en cas de difficultés liées à une situation imprévisible ou exceptionnelle entraînant une rupture de l'équilibre financier : aides pour la pérennisation de l'activité professionnelle, aides financières diverses, à l'exclusion de l'aide au paiement des cotisations. Cette rubrique peut notamment concerner les aides financières octroyées aux personnes ayant interrompu leur activité professionnelle en raison d'une maladie ainsi que les aides dans le cadre de catastrophes naturelles.
Cotisations	Prise en charge totale ou partielle des sommes dues au titre des régimes par les cotisants obligatoires, momentanément empêchés de régler leurs cotisations, majorations ou pénalités de retard.

Actualités CAVAMAC

Aides exceptionnelles COVID	Aides accordées dans le cadre de dispositifs exceptionnels liés à la crise sanitaire,
Prestataires	
Aide-ménagère	Même périmètre que pour les cotisants
Aides relatives à la santé	Même périmètre que pour les cotisants
Aides pour l'hébergement en établissement de retraite	Aide destinée à prendre en charge une partie des frais d'hébergement en établissement de retraite ou en résidence « sénior ».
Aides relatives à l'adaptation de l'habitat et la prévention de la perte d'autonomie	Aide allouée pour le financement de travaux d'aménagement du domicile : travaux d'adaptation du logement au handicap : réaménagement ou création de sanitaires adaptés (douche, WC...), monte-escalier, pour la prise en charge de tout ou partie des frais d'abonnement à un système de téléassistance destiné à sécuriser la personne âgée vivant seule. Cette aide concerne aussi le financement de prévention de la perte d'autonomie (exemple : ateliers du bien-vieillir).
Secours	Même périmètre que pour les cotisants
Aides dans le cadre de catastrophes naturelles/circonstances exceptionnelles	Cette rubrique concerne les aides sous forme d'avances ou de secours en cas de difficultés liées à une situation imprévisible ou exceptionnelle entraînant une rupture de l'équilibre financier, aides octroyées dans le cadre de catastrophes naturelles, maladie, etc.
Aides forfaitaires	Aides forfaitaires accordées selon des critères objectifs prédéfinis y compris les cadeaux aux centenaires

Votre véhicule est équipé de l'une de ces fonctions ?



Freinage d'urgence automatique



Régulateur de vitesse adaptatif



Anti-franchissement de ligne

Ces principales fonctions d'aide à la conduite (ADAS)⁽¹⁾ sont portées par la caméra située sur le pare-brise.

CARGLASS®, EXPERT DU RECALIBRAGE DE LA CAMÉRA EMBARQUÉE SUR LE PARE-BRISÉ !

CARGLASS®

99%

des modèles de véhicules du marché⁽²⁾ peuvent être recalibrés par CARGLASS®

100%

des pare-brise ADAS⁽¹⁾ remplacés dans notre réseau sont recalibrés



CHEZ CARGLASS®, LE RECALIBRAGE EST OBLIGATOIRE POUR TOUT REMPLACEMENT DE PARE-BRISÉ ÉQUIPÉ D'UNE CAMÉRA !

01 70 96 46 00*

*Prix d'un appel local

www.carglass.fr

(1) ADAS : Advanced Driver Assistance System (Systèmes avancés d'aide à la conduite). (2) Taux calculé sur la période suivante : janvier 2020 au 31/03/2020, sur la base du nombre de recalibrages réalisés par CARGLASS® au regard du nombre de demandes de recalibrages faites auprès de la cellule vitrage CARGLASS®. Renseignez-vous auprès du call center ou de votre centre CARGLASS® * Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.carglass.fr

« LIBRE-PROPOS » DE L'Auvergnat

Le dictionnaire ! Vous souvenez-vous de mon dernier propos ?

Aujourd'hui, je vous suggère un exercice pratique : ouvrez votre dictionnaire au hasard et pointez votre doigt de manière parfaitement aléatoire sur un mot, par exemple : SABLIER.

Le sablier : tout d'abord quelques définitions de cet objet quelque peu oublié.

- Nom que l'on donne à des ouvriers qui récoltent du sable dans le fond des rivières,
- Petit vaisseau dans lequel on met un sable fin pour l'éparpiller sur l'écriture quand on veut la sécher,
- En viticulture, petite boîte allongée dont le couvercle est percé de trous et que l'on emploie pour soufrer la vigne,
- Enfin, instrument mesurant le temps par l'écoulement d'une quantité déterminée de sable d'un récipient dans un autre placé en dessous, au moyen d'un tube de petit diamètre. C'est sur cette dernière définition que j'insisterai maintenant.

Le sablier remonte à la plus haute antiquité. Quelques auteurs en ont attribué l'invention aux chinois. Les égyptiens connaissaient le sablier et durent en apprendre l'usage aux grecs qui lui préférèrent la clepsydre. Ainsi, pendant longtemps, les hommes n'eurent pas d'autres moyens de mesurer le temps, ce temps qui s'écoule inexorablement jusqu'à l'issue finale.

L'espace, et la conception de l'espace par l'esprit, sont intimement liés à une conception intellectuelle et mathématique du temps.

Mais je sortirais de mon sujet si je me laissais aller à traiter du temps « philosophe ».

Et pourtant, je ne peux réfréner l'envie d'évoquer cette apostrophe de Bossuet dans le sermon qu'il prononça aux obsèques d'Henriette d'Angleterre :

« Que suis-je en regardant derrière moi... cet infini où je ne suis pas ?

« Et devant moi, cet infini... où je ne serai pas !

La vie n'est qu'un passage, un passage étroit entre le haut du sablier qui coule, croit-on lentement, et le bas du sablier où le sable, d'évidence, s'écoule trop vite.

L'entre-deux, soit le présent, je ne le possède en rien car tout m'échappera. La certitude de cette précarité doit me conduire à l'humilité... Vanitas vanitatum !

Grâce à ce mot issu du hasard, je vous ai pris un peu de votre temps, avec cette simple réflexion rapide qui pourrait nous faire croire que l'homme est un animal intelligent.

Si cette petite et modeste démonstration vous a amusés, je vous invite à retrouver votre propre dictionnaire et d'aller à la découverte... du mot qui vous fera penser.

Gérard LEBÈGUE



BOUTEILLES	PRIX DE VENTE	TARIF AGEA
Ultimate Provence Rosé 2023	19,90 € TTC	15,00 € TTC
Ultimate Provence Blanc 2023	19,90 € TTC	15,00 € TTC
Ultimate Provence Rouge 2022	19,90 € TTC	15,00 € TTC
Berne Esprit Méditerranée Rosé 2023	9,90 € TTC	7,50 € TTC
Château de Berne Terres de Berne Rosé 2023	18,90 € TTC	14,40 € TTC



*Franco de port par 24 bouteilles
Frais d'expédition 35 € HT pour moins de 24 bouteilles*

Contacts

+33 (0)4 94 60 43 70
commande@mdcvfr.com

Les huissiers vous donnent des clés

VENEZIA
COMMISSAIRES DE JUSTICE



Venezia & Associés réunit trois Offices d'Huissiers de justice en Ile de France et un réseau de partenaires garantissant le maillage territorial.

Qualifiés Commissaires de justice, profession issue de la fusion des Huissiers de Justice et des commissaires-priseurs judiciaires.

Certification ISO 9001 : 2015 en 2018 renouvelée en 2021.

Notre volonté est de créer de la valeur partagée dans une relation sereine d'écoute et de dialogue.

DE L'EAU DE PLUIE À L'EAU DE PISCINE !

Avec des étés chauds et une période automnale qui s'adoucit sous l'effet du dérèglement climatique, l'attrait des piscines privées va grandissant.

La France, avec plus de 3 millions d'équipements, est championne d'Europe en nombre de piscines privées. Et ce record ne risque pas de tomber de sitôt : en 2019, on recensait 55 000 nouvelles piscines installées et plus de 70 000 en 2022.

Cet engouement pour un point d'eau de baignade au pied de sa maison a aussi son revers avec la multiplication des noyades. Selon une étude de Santé Publique France publiée en mai 2024, l'année 2023 a été marquée par 361 noyades mortelles en piscine privée soit 15 % du total des noyades enregistrées en France. Les accidents concernent tous les âges : les enfants de moins de 6 ans par chute dans une eau non surveillée ou les adultes souvent victimes d'hydrocution.

Pour prévenir les risques, le législateur a introduit en 2004 toute une série de dispositions dans le Code de la construction et de l'habitation, (décret n° 2004-499 du 7 juin 2004 modifiant le décret n° 2003-1389 du 31 décembre 2003).

Désormais les piscines doivent être équipées d'une barrière de protection, une bâche de sécurité, un abri et une alarme.

La barrière d'une hauteur minimale d'1,22 mètres doit être pourvue d'une porte d'accès avec un dispositif de verrouillage non manipulable par un enfant (norme NF P90-306). Quant à l'alarme, sa désactivation doit être hors de portée des enfants.

Tous ces équipements doivent être homologués et respecter les normes de sécurité en vigueur.

En cas d'infraction, les propriétaires de piscines privées s'exposent à de lourdes amendes pouvant aller jusqu'à 45 000 euros comme le prévoient les dispositions des articles L. 128-1 et L. 128-2 relatifs à la sécurité des piscines. La loi prévoit aussi des sanctions pénales.

D'une manière générale, la construction d'une piscine est soumise à réglementation.

On distingue les piscines hors sol (sans autorisation jusqu'à 10 m²) des piscines enterrées qui entrent dans un cadre plus contraint avec obtention d'une autorisation préalable de travaux. Si le projet dépasse les 100 m², un permis de construire est requis. Pour limiter les nuisances, la loi impose de plus une distance minimale de 3 mètres d'avec les voisins. Il est par ailleurs conseillé de s'adresser au service d'urbanisme de sa commune pour connaître les règles locales applicables en fonction du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Les huissiers vous donnent des clés

Bassin ou piscine ?

Le bassin se différencie de la piscine en ce qu'il a vocation à abriter un écosystème végétal et animal, voir revêtir une fonction seulement décorative. Il peut être naturel ou artificiel, creusé ou hors sol. Pas de baignade donc dans ce bassin d'extérieur appelé aussi bassin d'agrément, mare ou simplement pièce d'eau.

Il peut se décliner autour de multiples formes et tailles.

L'étang est souvent artificiel et barré par une « chaussée », un seuil ou un « bief » qui permet éventuellement de le vider. La mare d'ornement, généralement artificielle, se différencie du bassin de jardin classique par son eau stagnante et son absence de poissons.

S'il n'existe pas de loi spécifique dans le code de l'Urbanisme régissant la construction d'un bassin dans son jardin, il est recommandé de se conformer aux règles applicables aux piscines

Ainsi la construction d'un petit bassin de moins de 10 m² de surface ne nécessitera pas d'autorisation préalable, tandis qu'une déclaration de travaux auprès de votre mairie sera obligatoire pour les bassins de 10 à 100 m². Au-delà un permis de construire est nécessaire.

Tout comme la construction de piscines privées, le jardin d'eau doit être compatible avec le plan d'occupation des sols ou le plan local d'urbanisme, selon la commune.

Dans un premier temps, il est conseillé de s'adresser à sa mairie pour connaître les éventuelles règles du plan local d'urbanisme qui pourrait s'appliquer. Pour les plans d'eau de plus de 3 hectares, le dossier se traite directement avec les services préfectoraux et s'inscrit dans le cadre de la Loi sur l'eau du 3 janvier 1992. Entre les études de faisabilité, et la procédure d'autorisation, il faut compter selon le projet plusieurs milliers d'euros avant le premier coup de pelle !

Si la réglementation sur la sécurité est très encadrée pour les piscines, il n'en va pas de même pour les plans d'eau que l'on rencontre souvent dans des propriétés en zone rurales. Aucune contrainte de sécurité ne s'exerce en effet sur les étangs. Le bon sens invite toutefois les propriétaires à faire preuve de grande vigilance lorsque des enfants évoluent à proximité.

PISCINES ET FISCALITÉ

Seules les piscines hors sol sont exonérées de taxation. La présence d'une piscine enterrée impacte le calcul des impôts locaux car elle augmente la valeur locative cadastrale.

Aidés par les vues satellitaires et des outils d'intelligence artificielle, les services fiscaux identifient désormais les piscines non déclarées. En 2023, 140 000 piscines non déclarées ont ainsi été identifiées.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000173995>

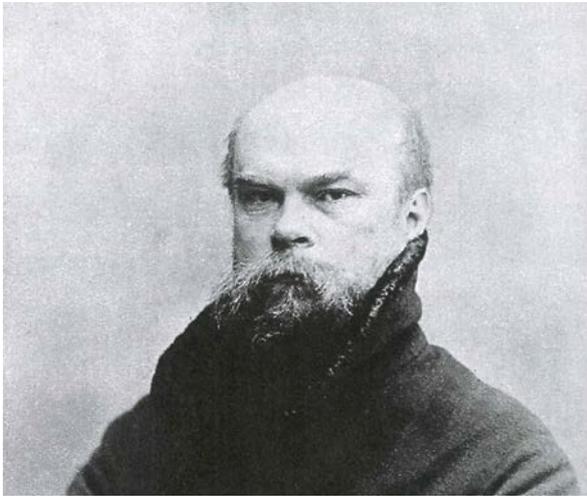
Installation ou construction d'une piscine privative à usage unifamilial



Fabienne Laval

Commissaire de Justice associé
SCP VENEZIA & Associés
130 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE Cedex
Tél : 06 11 78 97 36





Un assureur nommé Verlaine

En 1863, année de la mort d'Alfred de Vigny, le capitaine (en retraite) Nicolas-Auguste Verlaine apprend qu'une place est vacante dans les bureaux d'une compagnie d'assurances, L'Aigle et le Soleil réunis. Las de voir son fils Paul, alors âgé de vingt ans, sécher ses cours de droit pour fréquenter des poètes faméliques en buvant des liqueurs fortes, il le fait entrer comme employé dans cette compagnie.

Voilà donc Paul Verlaine, qui a déjà publié *Monsieur Prudhomme* (et des *Satirettes* sous le pseudonyme de Pablo), passant ses journées à recopier « des polices d'incendie, d'une molle écriture que les leçons de calligraphie auxquelles on l'a contraint rendent à peu près inintelligibles (1). »

En mai-juin 1864, notre poète sera admis, comme expéditionnaire, dans les bureaux de la Mairie de Paris qui étaient le havre de paix d'une pléiade d'artistes, grâce au baron Haussmann. De la même façon, en 1880, un autre poète Albert Samain, sur la recommandation d'Octave Feuillet, obtiendra un emploi identique au même endroit. Il en sera de même pour le poète Fagus (2). Là, au dos des bordereaux de l'administration, Verlaine rédige des articles pour de petits journaux satiriques et met au point ses *Poèmes saturniens* qui seront édités en 1866. Son « bural » lui laissait du temps libre, puisqu'il n'y séjournait que de 10h15 à 12 heures et de 13 à 17 heures.

Ces quarante poèmes, soit un bon millier de vers, où et quand les a-t-il donc composés ? Certains titres ou thèmes ne se sont-ils pas imposés à lui alors que, rossignol (3) débutant, il aiguissait sa

plume dans le nid de l'Aigle ? *La nuit du Walpurgis*, comme *Sub urbe* et *la chanson des ingénues* datent sans doute des années 1863-1864. D'autres poèmes sont plus difficiles à situer, mais rien n'interdit de penser que les célèbres « *sanglots longs, des violons de l'automne* » ont été ciselés entre deux contrats « guerre, émeute, explosions de poudrière ».

En effet, ce risque spécifique fut d'abord exclu, puis garanti par le Soleil jusqu'en 1840, par prélèvement sur un fonds spécial. À partir de 1840, en raison de l'époque et des événements survenus, cette extension devait être expressément prévue à la souscription, mais c'est justement à partir de 1864 que l'établissement de contrats spéciaux fut exigé (4), ce qui explique peut-être l'embauche du jeune Verlaine... et l'un de ces fameux contrats, écrit de sa main, demeure peut-être dans les archives des Sociétés Groupama-GAN.

Il n'entre pas dans mes propos de retracer ici l'œuvre et la vie du poète, mais quatre points d'histoire, qui me semblent inédits, sinon inconnus, intéresseront mes lecteurs.

Tout d'abord, d'après Jean Rousselot, le fils du poète, Georges Verlaine, qui travaillait au métropolitain, aurait inventé la pince à perforer les billets : sans Verlaine, il n'y aurait donc pas eu de « *poissonneur des Lilas* ». On m'a rapporté également que, d'après Pierre Petitfils, le biographe de Verlaine, Georges aurait été chef de station au métro Liège.

Ensuite, le docteur Gabriel Ancelet (1867-1949), mon grand-père, a rédigé, pendant les hivers rigoureux des années quarante, le récit des soins qu'il prodigua au poète. Voici son témoignage : « *Je passai toutes mes matinées de cette année 1892 et souvent même des journées entières dans les services d'hôpitaux auxquels j'étais attaché. L'hôpital Broussais, perdu dans les confins de Montrouge, était formé de pavillons en briques, séparés et élevés sur pilotis. Cette construction, édiflée hâtivement en vue d'une menaçante épidémie de choléra, qui heureusement n'eut pas lieu, ne devait être en principe que provisoire, mais durait déjà depuis pas mal d'années et devait en durer encore un certain nombre d'autres.*

Le docteur Chauffard ayant obtenu de l'Administration de l'Assistance Publique la permission de consacrer un de ces pavillons d'une douzaine de lits, et situé un peu à l'écart, à recueillir quelques bohèmes, épaves intellectuelles et artistiques qui, après pas mal d'excès et beaucoup de privations, avaient besoin de temps à autres d'un asile où ils trouveraient un lit à peu près confortable et une nourriture suffisante, trouvant (gratuitement alors) un repos qu'ils n'eussent pas eu ailleurs.

Mon maître, en dehors des malades sérieux que j'avais à suivre et à soigner, voulut bien me donner la préférence pour étendre mes fonctions d'externe jusqu'à ce cénacle où je passai des moments bien intéressants. Parmi les épaves recueillies, l'une d'elles, qui faisait

des apparitions plus ou moins longues dans le fameux pavillon, était le poète Verlaine qui, lorsque sa santé était trop compromise par les libations (et surtout, par l'abus de l'absinthe) ou se trouvait en état de « dèche complète », venait demander au docteur Chauffard de lui accorder, avec un gîte assuré, le minimum de confort que sa détresse physique et morale réclamait, invoquant du reste de vieilles arthrites chroniques qui en faisaient un malade perpétuel.

Au milieu des autres littérateurs et artistes moins notoires qui occupaient le même petit pavillon (Le Parnasse, comme nous l'appelions), Verlaine trônait, avec son crâne chauve, son front bombé et sa barbe en broussaille, d'abord parce que son nom commençait à être connu, ensuite parce qu'il recevait de nombreuses visites, soit de littérateurs bohèmes ou rangés, soit de curieux ou d'étrangers qui venaient le voir comme une curiosité, lui apportaient quelques douceurs et venaient surtout demander un autographe en échange d'une obole que le pauvre Verlaine, malgré notre surveillance et nos défenses, arrivait toujours à convertir en tabac ou en alcool, absinthe surtout, dont il faisait profiter les autres bohèmes logés avec lui et moins favorisés.

J'avais de temps en temps des entretiens avec le pauvre Lélian qui était souvent trivial et l'on avait souvent quelque peine à s'imaginer que « Sagesse » et tant d'autres belles choses étaient sorties et sortaient encore d'un cerveau dont les moments de parfaite lucidité étaient de plus en plus rares. J'appris aussi de lui, au hasard de la conversation, que mon grand-père Paul Foucher (5) avait été témoin à son mariage, alors que Verlaine marchait à la remorque de ce qui restait de la phalange romantique.

En dehors de tous les papiers griffonnés et que Verlaine semait, au hasard de ses élucubrations, autour de son lit et que le garçon de salle assorti (vieux bohème aussi) trouvait moyen de monnayer, j'avais assez facilement des feuillets manuscrits, plus ou moins intéressants, de mon « malade ». Me disant qu'il me serait toujours facile de m'en procurer d'autres, je donnais au fur et à mesure ceux que je possédais à des amis ou relations collectionneurs d'autographes. Malheureusement, un beau matin, je trouvai Verlaine envolé ! Un éditeur, (on commençait à traduire ses vers) lui avait apporté la veille un peu d'argent et, comme chaque fois en pareil cas, il était parti le jour même, retournant à ses nuits passées au café, sans contrainte aucune, dans son milieu de bohèmes et reprenant ses ivresses qui le minaient et le diminuaient un peu plus chaque fois. C'est ainsi que je n'ai pu garder aucun autographe de

Verlaine qui, cependant, un jour d'expansion m'avait promis un sonnet composé pour moi. »

Ce que mon excellent grand-père a omis de rapporter, c'est que les externes et internes de l'hôpital Broussais s'étaient cotisés pour offrir au poète une pelisse fourrée, ainsi que le relate Jean Rousselot dans son ouvrage (1). Est-ce cela qui incita Verlaine, le 4 août 1893, à faire acte de candidature à l'Académie française, au fauteuil de Taine qui était vacant depuis le mois de mars 1893 ? L'Écho de Paris du 24 juillet 1893 l'avait annoncé mais on avait cru, et son ami Lepelletier le premier, à une aimable plaisanterie. Dans la Revue parisienne du 23 octobre, Verlaine confirmera la nouvelle. Il renouvellera sa candidature par lettre du 15 février 1894 mais ne consentira pas à rendre les visites d'usage aux académiciens. À l'élection du 31 mai, Albert Sorel sera élu, alors que Verlaine et Zola n'obtenaient pas une seule voix, mais à la suite du référendum organisé par La Plume, le premier sera proclamé Prince des Poètes.

Le dernier détail, cocasse et troublant, c'est que lors des funérailles du poète (« le triste et délicieux Verlaine s'en est allé au pays de la grande paix éternelle... », écrivit Zola dans le Figaro de 18 janvier 1896), alors que le cortège passait place de l'Opéra, l'une des statues laissa échapper sa lyre de pierre qui se fracassa sur le sol.

Mais pour en revenir aux rapports de ce rédacteur du « Soleil » qui vécut dans la lune, je laisserai le dernier mot au poète qui nous campe dans ses « Poèmes divers » un instantané qui pourrait bien être éternel :

*Le sous-chef est absent du bureau, j'en profite
Pour aller au café le plus proche au plus vite,
J'y bois à petits coups, en clignotant des yeux,
Un mazagran avec un doigt de cognac vieux ;
Puis je lis (et quel sage à ces excès résiste ?)
Le Journal des Débats, étant orléaniste.
Quand j'ai lu mon journal et bu mon mazagran,
Je rentre à pas de loup au bureau. Mon tyran
N'est pas là, par bonheur, sans quoi mon escapade
M'eût valu les brocards de plus d'un camarade.*

Daniel ANCELET

(1). Jean Rousselot : *De quoi vivait Verlaine*. Les Deux-Rives (1950)

(2). Cf Le Cerf-Volant n°204, troisième trimestre 2006, p.30.

(3). *Le Rossignol*, titre d'un des Poèmes saturniens.

(4). Cité par Lucien Gallix, Il était une fois l'assurance, P.394, éditions de l'Argus (1986)

(5). Paul Foucher était le beau-frère de Victor Hugo qui avait épousé sa sœur Adèle.



Francis Poulenc, moine ou voyou ?

Babar le petit éléphant

Si Babar, le petit éléphant de l'illustrateur Jean de Brunhoff avait été compositeur, nul doute qu'il se serait appelé Francis Poulenc (1899-1963) tant il lui ressemble – tête ronde, cheveux en brosse et grandes oreilles. Ainsi, si nous feuilletons le best-seller de la littérature enfantine des années 1930, nous y trouvons l'univers doré d'un jeune enfant de la bonne société parisienne dont Francis est le portrait. Né à Paris au tournant du XX^e siècle, Francis Poulenc est le fils d'Émile Poulenc (1855-1917) un aveyronnais qui fonde, avec ses deux frères, l'entreprise de l'industrie chimique *Rhône-Poulenc* que nous connaissons tous. Sa mère Jenny



Francis Poulenc - PHOTO dr

Royer (1864-1915), pianiste émérite, lui transmet sa passion des arts, et le petit Francis passe une enfance heureuse avec sa grande sœur Jeanne entre la Muette à Paris et les bords de Marne à Nogent. Le piano - qu'il apprend dès le plus jeune âge avec la star du moment, le catalan Ricardo Viñes qui le présente aux artistes à la mode ; Debussy, Ravel, Fauré, Manet et les impressionnistes,

Proust, Cocteau dans un Paris ultra mondain - devient son confident...

Le drame n'est pas loin, les parents de Francis disparaissent subitement alors qu'il est encore adolescent ; il vit alors chez sa sœur Jeanne, puis chez Georges Salles, conservateur au Louvre, dans un magnifique hôtel particulier de Montmartre et enfin rue de Médicis, au jardin du Luxembourg, dans une chambre de bonne de l'immeuble où vit son oncle maternel Marcel, dit « Papoum », un excentrique hautement cultivé.

Très vite, le jeune pianiste rayonne dans la haute société mais la composition, qu'il pratique en autodidacte, est son jardin secret. En 1917, Poulenc crée une *Rapsodie nègre* au théâtre du vieux-colombier pour flûte, clarinette, quatuor et piano sur un texte farfelu qui fait scandale ! Le style est trouvé, pas besoin, pour ce compositeur de génie, de passer par la case des études cadrées du Conservatoire de Paris, ce qui - soit dit en passant - fera de Poulenc un artiste un peu méprisé par l'institution jusqu'à aujourd'hui.

De la courte paille à la vierge noire

Mobilisé de 1917 à 1921, Francis Poulenc se fait un peu oublier tout en cultivant avec délicatesse un aspect bonhomme et un esprit jovial qui dessine un personnage proustien de l'avant-garde. Cocteau le protège et le promène dans les bas-fonds du Montparnasse de l'entre-deux guerres. Ce sera le temps des mélodies, avec une première pochade *Toréador*, sur un texte de Cocteau, mélodie italo-espagnole, réminiscence humoristique et un brin moqueur de la *Carmen* de Bizet. Rêveur et un tantinet voyou, Poulenc se lie d'amitié avec les jeunes poètes de la rive gauche, Éluard, Aragon, Jacob, Jean Nohain, Louise de Villemorin, Marie Laurencin, qui inspirent ses mélodies dans la plus pure tradition française avec cette touche d'originalité qui balaie

Passion musicale

tous les styles - des chansons de cabaret ou pour enfants, aux mélodies les plus sérieuses - *quatre chansons pour enfants, les fiançailles pour rire, les chemins de l'amour, le bestiaire, Montparnasse, deux poèmes d'Aragon, la grenouillère, la courte paille* qui font de Poulenc le prince musicien des poètes... Il formera à partir de 1935 un duo avec le grand baryton Pierre Bernac pour interpréter ses œuvres de par le monde !

En 1936 avec Bernac, il se rend à Rocamadour et découvre le sanctuaire de la vierge noire. C'est un choc pour Poulenc, fils de bonne famille qui s'était détourné de la religion à la mort de son père. Il entre alors dans une période mystique où vont naître des compositions à l'opposé de ses productions déjà connues et son style musical très identifié, fait de lignes mélodiques soyeuses et de rythmes souvent contrastés, va éclore pour sublimer la musique sacrée. Ses œuvres prennent une densité chorale, surlignée d'une orchestration foisonnante : Poulenc élève les voix avec le souffle des bois, des cuivres et la tension des percussions qui donnent à sa musique un relief en clair-obscur unique, à la fois tendre, mélodieux, puissant et dramatique. C'est la naissance de chefs-d'œuvre incomparables : les *Litanies à la Vierge noire, le Stabat Mater, Les Quatre motets pour un temps de pénitence, la Messe en Sol*.

La puissance de l'opéra

Il reste tant à explorer pour le compositeur autodidacte à la sensibilité exacerbée, c'est alors que vient le temps de l'opéra après la seconde guerre mondiale. Miroir de sa propre existence - joviale, intérieure et mystique - trois créations qui résument l'homme et l'amitié sincère qu'il voue à la jeune soprano Denise Duval (1921-2016). Tout d'abord, l'opéra bouffe *Les Mamelles de Tirésias* adapté de la pièce surréaliste de Guillaume Apollinaire, mise en abîme théâtrale créée à l'Opéra-Comique en 1947, où l'on retrouve les accents truculents de *L'Heure espagnole* de Ravel, immense succès de la critique mais accueil glacial du public. Poulenc retrouve l'enfant terrible qu'il était à ses débuts.

Suivront des œuvres plus personnelles : *La Voix humaine*, monologue de l'ami Cocteau, créé à la Comédie Française en 1930 et que Poulenc adapte



Francis Poulenc par Jacques-Emile Blanche
1920 - Musée des Beaux arts de Tours

pour l'opéra en 1959. Une rupture au téléphone où nous entendons que la partie féminine d'un dialogue plein de sous entendus et qui répond aux démêlés affectifs de Poulenc lui-même et de Denise Duval, la muse pour qui la voix est composée. La ligne de chant est toute en parlendo, déclamation parlée et chantée à la fois, la musique y est superlative, le xylophone annonce la sonnerie du téléphone et chaque inflexion de l'âme humaine est soulignée par les lignes orchestrales qui se veulent la réponse de l'homme qui trahit à distance. Cocteau, le vieux poète, est en pleurs à la générale et témoigne de son affection à Poulenc : « *Mon cher Francis, tu as fixé une fois pour toutes, la façon de dire mon texte.* »

Enfin les *Dialogues des carmélites* créés à la Scala de Milan en 1957 sur un scénario posthume de Georges Bernanos où l'histoire des Carmélites de Compiègne condamnées à l'échafaud sous la Terreur, reste un des opéras les plus poignants de l'histoire de la musique. Tout l'art de Poulenc y est présent en quelques secondes quand Blanche de la Force, rôle écrit toujours pour la frêle Denise Duval, annonce à son père et à son frère sa décision d'entrer au carmel ; intériorité, ferveur, raffinement et tragédie. La scène ultime est assurément la



Passion musicale

scène la plus tragique de l'histoire de la musique, les religieuses montent à l'échafaud en chantant un *Salve Regina*, leurs voix se taisent peu à peu pour l'éternité, les unes après les autres, quand le couperet de la guillotine tombe. Blanche sera la dernière à rejoindre les anges.

Si tout l'art de Francis Poulenc est présent dans ces *dialogues*, le compositeur tirera sa révérence avec ses trois dernières sonates, celles qui magnifient les bois qu'il affectionne tant : les sonates pour flûte, pour clarinette et cette toute dernière pour hautbois, œuvre posthume dont l'ultime mouvement *déploration* est peut-être le testament musical d'un compositeur si singulier et attachant...

Florestan de Marucaverde



POST SCRIPTUM...

EXPLORER POULENC

- *Stabat Mater & Litanies à la vierge* par L'Orchestre de Paris - CD DG
EAN 028947914976

- *Concerto pour deux pianos* par le Duo Jussen et le Royal Concertgebouw Orchestra - CD DG
EAN 0028948150717

- *La Voix humaine* par François Pollet & l'Orchestre National de Lille CD HM - HMC 901474

- *Dialogues des carmélites* par Kent Nagano et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon - CD Virgin - EAN 077775922721

- *L'histoire de Babar* par Jeanne Moreau - CD Deutsche Grammophon 4397672

- *Les mélodies* par Felicity Lott et Parcal Rogé - CD Decca

- *Poulenc* biographie par Renaud Machart - Editions du Seuil
AN 0608917219623

- *Poulenc - correspondance* Editions Fayard - EAN 2213030200

Indépendance
Royale

DEPUIS 2003

ENTREPRISE FRANÇAISE

LA DOUCHE SÉCURISÉE

qui remplace votre baignoire
au millimètre près !

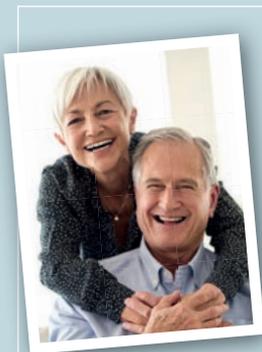
AVANT



APRÈS



-10%*
DE REMISE
AGEA SENIOR



« La douche installée répond parfaitement à nos besoins. Le matériel est de qualité. La pose a été effectuée à la date donnée et dans d'excellentes conditions. L'artisan est extrêmement compétent pour l'installation, très soigneux, locaux impeccables après son départ. »

BERNARD P. - AVIS TRUSTPILOT

★ Trustpilot

★★★★★ 4,4/5

Basé sur + de 1825 avis

- ✓ Une conception **sur-mesure**.
- ✓ La pose en moins **d'une journée**, sans **aucuns travaux de carrelage**.
- ✓ Une **sécurité d'utilisation totale**.

+ de 100 000 personnes déjà équipées en France

*Remise incluse dans le tarif proposé, valable pour l'achat d'une solution Indépendance Royale, non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours



CONTACTEZ-NOUS AU :

0 800 58 58 58

APPEL ET SERVICE GRATUITS

AGEA SENIOR 010824



L'UNION DE L'EPARGNE ET DES INVESTISSEMENTS POUR QUE L'UE RENFORCE SA COMPÉTITIVITÉ

Initiée dès 2015, la construction du marché unique des capitaux franchit, l'un après l'autre, les obstacles pour faire circuler les investissements et l'épargne à l'intérieur de l'Union européenne. A terme, il doit mobiliser une épargne qui dort sur les comptes courants au profit de l'investissement et de la croissance.

Le débat sur la RIS¹ et le sort des commissions, un temps menacé, a occulté l'objectif de ce texte de participer à la création du marché unique des capitaux en harmonisant les fiscalités, les règles de surveillance, ainsi que celles qui régissent les placements réglementés. Pour être plus concrète, l'Union européenne l'appelle désormais l'Union de l'Epargne et des Investissements. L'enjeu est de mobiliser l'épargne disponible, qui ronronne doucement dans les Etats membres, pour financer le développement de l'économie européenne. La cible est colossale, 35 000 milliards d'euros, soit deux fois le PIB de l'Union européenne. Une masse financière alimentée par un taux d'épargne parmi les plus élevés au monde (15.3% à fin juin 2024). Le paradoxe est que l'Europe exporte cette épargne en achetant des titres de dette étrangers et, dans le même temps, fait appel à des ressources non européennes pour financer les fonds propres de son économie. Une forme de fuite des capitaux qui pénalise la dynamique collective. C'est donc une profonde transformation que va conduire la nouvelle Commission européenne à travers ce projet. Elle va créer un dispositif d'épargne susceptible de retenir en Europe les flux de capitaux qui partent massivement s'investir ailleurs et principalement aux Etats-Unis. Le défi majeur est d'orienter cette épargne vers des produits de long terme. Ce qui ne sera pas une mince affaire tant les comportements des épargnants européens sont éloignés des objectifs de long terme. En effet, les ménages européens ont une vision court-termiste de leur épargne. Ils investissent peu sur les marchés d'actions cotées, mais de manière importante dans les actifs liquides (monnaie et dépôts) qui constituent en 2023 la plus large part des patrimoines financiers des ménages en Europe.

Détention directe et indirecte d'actions

	Moyenne
France	23,1
Allemagne	19,8
Italie	15,2
Pays-Bas	33,5
Royaume-Uni	44,9
Etats-Unis	48,9

Source : Rapport d'information du Sénat juin 2023

En France, les produits de taux, (dépôts bancaires, l'épargne réglementée, livret A, livrets bleus, PEL, livrets jeunes, l'assurance-vie en euros) sont évalués à 3 620 milliards d'euros en 2023. Une épargne en général peu rémunérée, mais qui a l'avantage d'être liquide et peu risquée. Les Français plébiscitent principalement les dépôts à vue, c'est-à-dire leurs comptes courants faiblement ou non rémunérés, l'épargne réglementée avec en tête de liste le livret A et l'assurance-vie en euros, qui demeure leur placement favori avec un encours de près de 1 500 milliards d'euros. Sans oublier que quelque 500 milliards d'euros dorment sur les comptes courants des Français. Ces derniers figurent, d'ailleurs, dans le peloton de tête des épargnants en Europe. Ils épargnent environ 17% de leur revenu.

Taux d'épargne des ménages

Allemagne	19.9%
Pays-Bas	19.4%
Luxembourg	18.1%
France	17.1%
Moyenne 27 Pays UE	15.3%

Source : Eurostat

L'ambition de l'Union de l'Epargne et des Investissements n'est pas mince. Elle veut européeniser l'épargne, en stimuler les réserves financières pour un meilleur bénéfice des épargnants, mais aussi et peut-être surtout, pour financer les investissements colossaux de l'Europe. En effet, l'UE a besoin de centaines de milliards d'euros d'investissements privés supplémentaires chaque année pour ses transitions écologique et numérique ou encore pour sa défense. En outre, cela permet de mutualiser les risques au sein de l'Union européenne et de dynamiser les offres par une concurrence plus affirmée. La France et l'Allemagne ont pris position et y sont très favorables. Mais les résistances sont encore fortes. Certains Etats membres (Irlande, Luxembourg), qui ont fait de leur fiscalité un avantage concurrentiel, ne sont pas disposés à le voir disparaître. L'idée

Epargne

d'un système financier intégré offrant une multitude d'options de financement reste un objectif encore hors d'atteinte. Les marchés de capitaux sont encore loin d'être intégrés et il faudra progresser par étapes. Néanmoins, l'urgence conduira inexorablement à un nouveau dispositif collectif dans des délais rapides, c'est aussi une question de souveraineté pour retenir l'épargne des Européens. Le rapport d'Enrico Letta (voir ci-joint), remis il y a quelque temps aux chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE, en fait une urgence afin d'éviter le décrochage du Vieux Continent face aux Etats-unis. Il souligne d'ailleurs qu'il y a un point d'entente sur le diagnostic de l'Union européenne et la nécessité de retenir l'épargne des Européens. Si l'intérêt collectif ne fait guère de doute, encore faut-il que chaque épargnant en perçoive l'intérêt, en ce qui le concerne directement.

Il faut donc faire reconnaître que pouvoir investir ou emprunter dans un autre pays, pour les épargnants et les entreprises, c'est disposer d'une plus large gamme de possibilités de diversification de leur portefeuille ou profiter de meilleures conditions de financement. Ce n'est aujourd'hui pas le cas et c'est dommageable car cela crée des conditions de concurrence inégales, en effet les coûts de financement des entreprises varient considérablement selon les pays dans lesquels elles sont établies. Les consommateurs doivent trouver dans le commerce de détail un choix plus étendu de produits pour leur épargne à long terme. L'Union de l'Epargne et des Investissements facilitera ces investissements et accroîtra la quantité de capitaux disponibles. L'Europe ne part pas de rien. Aujourd'hui, près d'un quart des investissements en capital-risque sont transfrontières, mais la majorité se fait en silo, dans les frontières nationales. Les pré-carrés des Etats restent puissants et entravent l'ouverture souhaitée pour une meilleure concurrence.

Concrètement, une nouvelle approche est nécessaire pour réaliser rapidement et pleinement la mise en œuvre de l'Union des marchés de capitaux sans laquelle il n'y aura pas d'Union de l'Epargne et des Investissements. Le rapport Noyer² s'est donc attelé à définir quatre mesures clés. La première est de développer des produits d'épargne européens de long-terme, investis principalement en Europe. Cette première étape est indispensable pour accroître les flux vers les marchés de capitaux

européens : sans une base massive d'investisseurs, c'est à dire d'épargnants, des marchés de capitaux profonds ne pourront pas émerger. Ensuite, relancer le marché de la titrisation, pour adosser la capacité de prêts des banques européennes à des marchés de capitaux. L'idée est de transformer des crédits bancaires qui sont des actifs peu liquides – c'est-à-dire qu'on ne peut pas vendre aisément – en titres financiers, pour les revendre plus facilement à des investisseurs.

A l'évidence, cela ne pourra se faire sans une supervision intégrée des activités sur les marchés de capitaux, afin de structurer le marché unique et de mieux garantir la stabilité financière. Cette supervision ne peut qu'être à l'échelle de l'Europe. Cela sera d'autant plus nécessaire qu'il faut très vite envisager des mesures ambitieuses d'adaptation des réglementations. Osons espérer que la montée en puissance d'un superviseur européen s'accompagnera d'un calibrage pertinent de l'action des régulateurs des Etats membres pour éviter d'accroître le millefeuille. En d'autres termes, de limiter les règles de l'Union européenne et d'inviter les états à ne pas « en rajouter ». Un vœux pieu ? C'est une recommandation du rapport Letta de réaffirmer la méthode Delors d'harmonisation maximale couplée à une reconnaissance mutuelle. Laquelle est pleinement consacrée par les arrêts de la Cour de Justice européenne. Il identifie le défi de la simplification du cadre réglementaire comme un enjeu majeur du futur marché unique.

En matière de distribution des produits financiers, les changements seront notables. L'éventail des solutions possibles fera appel à des technicités accrues, assorties de contraintes nouvelles, soyons-en sûrs. Ce qui implique des professionnels compétents, des supports adaptés à une meilleure maîtrise des composantes des vecteurs financiers qui ne manqueront pas d'émerger. Mais aussi des facultés de développement qui fourmillent d'opportunités. La dimension de conseil prendra une importance encore plus grande et le rôle des intermédiaires financiers en sera renforcé.



Henri Debruyne

¹ Retail investment strategy vise à rationaliser et à moderniser les règles de protection des épargnants, à placer les intérêts des consommateurs au centre de l'investissement de détail et à leur garantir le même traitement et la même protection quels que soient les produits d'investissement et les canaux de distribution qu'ils choisissent.

² DÉVELOPPER LES MARCHÉS DE CAPITAUX EUROPEENS POUR FINANCER L'AVENIR : Propositions pour une Union de l'Épargne et de l'Investissement – accessible sur le site de la Direction Générale du Trésor



LE RAPPORT LETTA

Le 18 avril 2024, Enrico Letta a présenté au Conseil européen le rapport qui lui avait été commandé le 15 septembre précédent sur l'avenir pour le marché unique européen. En réponse, il propose d'élargir le périmètre du marché unique car «le manque d'intégration dans les secteurs de la finance, de l'énergie et des communications électroniques est une des raisons principales du déclin de la compétitivité de l'Europe». Changer d'échelle pour mettre l'Europe à la dimension Monde et éviter son décrochage face à la Chine et aux Etats-Unis !

BIEN PLUS QU'UN MARCHÉ... *Ainsi commence le rapport de l'ancien Premier ministre italien sur l'avenir du marché unique : Union des marchés de capitaux, réforme des aides d'Etat, meilleure intégration dans les télécoms ou l'énergie. Il formule quatre propositions majeures :*

• **Unir les marchés des capitaux :** La nécessité d'un « *marché financier européen plus intégré et plus robuste* », « *essentiel pour exploiter le plein potentiel* » économique de l'UE. Il préconise une « *union de l'épargne et des investissements* » afin de retenir en Europe les flux de capitaux qui partent aujourd'hui massivement vers les Etats-Unis.

• **Une réforme des aides d'Etat :** Il préconise de rediriger une partie des aides publiques accordées aux entreprises par les Etats membres vers « *le financement d'initiatives et d'investissements paneuropéens* ». Les Etats seraient contraints de consacrer « *une portion* » « *de leurs aides vers des financements européens* » afin de développer une véritable « *stratégie industrielle européenne* ».

• **Plus d'intégration dans l'énergie et les télécoms :** Il faut renforcer l'intégration dans les télécoms, où l'Europe reste en réalité divisée en « *27 marchés nationaux distincts* ». Cette fragmentation gêne la croissance des opérateurs paneuropéens, limitant leur capacité à investir et à se battre contre leurs concurrents mondiaux. Pour y remédier, Enrico Letta

préconise une série de réformes d'harmonisation réglementaire et de suppression des barrières nationales. Tout d'abord, dans l'énergie, ensuite il est urgent d'intégrer des marchés européens pour réduire les divergences de prix de l'électricité entre les Etats membres, exacerbées depuis la guerre en Ukraine. Notamment en renforçant l'interconnexion des réseaux. Pour les gigantesques investissements nécessaires afin de verdir ce secteur, l'ancien Premier ministre italien préconise des obligations vertes pour attirer les capitaux privés.

• **Un marché commun pour l'industrie de défense :** Enrico Letta préconise « un soutien direct à travers le budget de l'UE » pour financer des initiatives communes de R&D et d'achats communs. A terme, il pointe la nécessité de créer « un marché commun pour l'industrie de défense ». Son constat est sans appel. Un budget de défense (240 milliards d'euros) proche de celui de la Chine (275 milliards), trois fois supérieur à celui de la Russie. Mais 80 % des équipements fournis à l'Ukraine depuis le début de la guerre ont été achetés hors de l'UE.

Enrico Letta met en garde. « Aucune réforme, aucune conception innovante, aucun progrès réel ne sera possible, compris et accepté sans la participation active et l'engagement véritable des citoyens ». Ce qui le conduit à plaider pour le lancement d'une **conférence permanente des citoyens** afin de les informer et les impliquer systématiquement dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques européennes.

Henri Debruyne

En partenariat avec

agēa sénior 


**VACANCES
BLEUES**

Des lieux & des liens



Hôtel*** Le Royal Westminster à Menton

Avec **Vacances Bleues**,
découvrez des
lieux d'exception
en **France** :

Hôtels, clubs et
résidences 3 ou 4 étoiles
en France

VOS AVANTAGES POUR VOS VACANCES

EN INDIVIDUEL :

jusqu'à -10%
avec le code **GEO**



vacancesbleues.fr
ou **04 91 00 96 30**

EN GROUPE :

à partir de 15 personnes



contactez votre
conseiller commercial
Vacances Bleues :

groupe@vacancesbleues.fr
ou **04 91 00 96 98**



Himeji, Japon

Partez à la découverte
du monde avec
les **Voyages
Responsables**

QUE VA-T-ON MANGER DEMAIN !

La nature a une ressource aux potentialités infinies, elle est à préserver absolument.

L'agriculture fait pousser les plantes et élève des animaux pour faire vivre l'espèce humaine depuis dix mille ans. Pourquoi sur notre planète, la plupart des affamés sont-ils des agriculteurs au milieu de tant de richesses et tant de gaspillages. Nous adorons manger, mais nous accordons de moins en moins de temps et d'attention à notre alimentation comme en témoigne l'augmentation de l'obésité et du diabète. L'INRAE recherche de nouvelles espèces végétales bien moins gourmandes en eau. Que va-t-on manger demain ? Fini le temps où l'alimentation était l'élément central de notre vie. A quoi bon avoir une cuisine chez soi, puisqu'on s'active de moins en moins à la faire. La nourriture toute préparée par les industriels nous est livrée en trente minutes garanties. Quelle éducation alimentaire donne-t-on aujourd'hui aux enfants ? Les cordons bleus sont adorés par les enfants, et il n'y a rien de complexe pour faire aujourd'hui un cordon bleu, il suffit de cinq ingrédients : une escalope, du fromage, du bacon, de la chapelure, et un œuf. Mais qui prépare soit même des cordons bleus ? Le Père Dodu. Le cordon bleu est aujourd'hui l'un des aliments ultra-transformés avec une trentaine d'ingrédients avec des additifs. Sont-ils dangereux ?

L'INSERM, Institut français de la santé et de la recherche médicale a montré que la surconsommation d'aliments ultra-transformés semble associée à des troubles de santé mentale, mais pas que cela. Les tout jeunes ne savent plus distinguer les aliments, par exemple le poisson du poulet, puisqu'ils sont tous les deux blancs. L'un et l'autre sont recouverts de panure. Nos enfants et petits-enfants ne supportent plus de mâcher. Tout le corps médical estime que sans activité, une fonction s'affaiblit et l'organe disparaît. Si rien n'est fait, notre espèce, après avoir perdu du sommeil et du QI à la suite des trop longues heures passées sur les réseaux, va en prime, perdre ses dents ! Notre alimentation perd de sa valeur. Aux Etats Unis, première



puissance économique du monde, l'espérance de vie diminue. La responsabilité de la malbouffe est de plus en plus pointée du doigt. 43 % de la population est obèse avec une multiplication des accidents cardiovasculaires.

Revenons à nos chers petits ; la semaine du goût, c'est une formidable initiative, qui depuis plus de trente ans permet à des chefs d'aller à la rencontre d'élèves de primaire pour leur présenter les aliments et les sensibiliser au goût.



Domage qu'elle n'ait lieu qu'une fois par an ! Les plats végétariens recueillent auprès des enfants un score aussi bon, voire meilleur, que les plats carnés. L'INRAE de Dijon a conduit une étude sur la restauration scolaire et étudiante, et confirme le constat que diminuer la consommation de viande est le levier le plus puissant pour améliorer l'empreinte environnementale de l'alimentation sans provoquer de déficit nutritionnel. Il s'agit de favoriser l'introduction de repas végétariens.

« Chaque goutte compte ». Une plante a besoin d'eau, d'éléments minéraux et de soleil pour croître. En zone tempérée, il faudra 590 litres d'eau pour 1 kg de blé, soit 150 litres par baguette de pain. Pour ce qui est de la viande bovine, il faut compter 50 à 120 litres d'eau par jour et par vache. Avec une demande alimentaire croissante, les ressources naturelles sont sous la tension des pluies de plus en plus incertaines. L'eau, la première de toutes les matières premières, la source de toutes les histoires parce que permettant toute vie humaine ou végétale. L'eau est constitutive de tous les êtres

Biodiversité



vivants : 97 % d'eau dans une laitue, 93 % pour une tomate, 55 % pour un homme adulte. Gardons cette vérité première pour toujours respecter l'eau à sa juste valeur. Le sol est notre meilleur allié pour lutter contre le changement climatique. Les sécheresses se multiplient sur le globe, jusqu'en France, où les Pyrénées Orientales subissent une situation inédite et catastrophique. Ajoutez le fait que la population humaine augmente et consomme de plus en plus d'eau, et le déséquilibre entre l'offre et la demande s'accroît.

La France reste une grande puissance agricole, la première en Europe et l'une des plus importantes au monde. Par son climat, et grâce à la diversité de nos terroirs, nous pourrions y produire presque tout ; nous pourrions être autonomes et produire ce que nous consommons. Nous sommes des millions pour l'autonomie, pour une France plus écologique, plus souveraine et plus indépendante. Mais la réalité est contraire. Nous sommes devenus au fil des décennies importateurs insatiables de fruits, de légumes et de viande. Quelle plus grande contradiction que cela ? Quelle plus invraisemblable folie ?

Nous sommes tombés sur la tête ;

- de tradition bretonne, les galettes sont faites de blé noir, ce qui leur donne leur couleur si particulière. Elles sont produites à partir de sarrasin appelé blé noir qui fut introduit par Anne de Bretagne et sa culture généralisée au XVII^e siècle car il pousse particulièrement bien en Bretagne. Cependant, les agriculteurs bretons ont privilégié le blé tendre et le colza. Les galettes bretonnes sont aujourd'hui faites

avec du blé noir importé et notamment de Chine à plus de 80 %.

- un accent canadien pour les lentilles du Puy pourtant protégées par un AOP. Issues d'un savoir-faire agronomique ancestral et d'un terroir volcanique, les lentilles sont appréciées par de grands gourmets dans le monde. Il suffit de regarder l'origine, la plupart arrivent du Canada. Elles sont en danger car il faut dire que ces lentilles défont toute concurrence : elles sont produites avec de larges quantités de pesticides dont beaucoup sont interdits en Europe.

- la pénurie de moutarde, elle est devenue un trésor car difficile à trouver depuis l'été 2022. La France dispose de sa fameuse moutarde de Dijon. Jusqu'en 2016, la France produisait encore un tiers des plants de moutarde, or, à cette date, un dangereux insecticide a été interdit chez nous. Conséquence : la culture a été divisée par quatre, et la France est devenue massivement dépendante d'autres pays producteurs dont le Canada. Quand la sécheresse vient à y sévir, il n'est plus possible de produire des pots de moutarde en France. Cependant, nous avons sauvé partiellement des abeilles, cqfd « Sauvons les abeilles ».

L'avenir se trouve peut-être dans l'agriculture régénérative, l'objectif premier est de renforcer naturellement la qualité des sols ou de restaurer la fertilité des sols malades ou épuisés. Les pratiques de l'agroécologie, l'agroforesterie, et la restauration écologique, le compostage, et surtout la rotation des cultures avec l'utilisation d'engrais verts permettra la suppression des produits phyto sanitaires. Dans une ferme qui pratique l'agriculture régénérative, la production devrait augmenter au cours du temps, tandis que l'apport de matière organique extérieure devrait diminuer.

La nourriture de demain reste un sujet d'éducation, et bien manger restera possible.



André COMBIER



Belambra

clubs & hôtels

Belambra c'est aussi...

Un partenaire historique
pour les CSE et collectivités



DES AVANTAGES EXCLUSIFS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

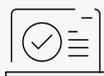
5%* DE REMISE PARTENAIRE
cumulable avec les promotions du moment

DES FORMULES
DE GARANTIES DE STOCK*
en allotement ou linéaire

NOS AVANTAGES



Des supports de communication digitaux
pour une communication dynamique :
catalogues numériques, affiches
personnalisées, flyers, e-mails...



Un espace de réservation sécurisé
dédié aux ouvrant droits disponible
24h/24h



Un espace de réservation
dédié au CSE
pour la gestion des dossiers



Des correspondants en région
pour vous accompagner
tout au long de l'année

Contactez votre commercial(e) en région

Delphine COUVEZ
Responsable commerciale Ile de France
Mob. : +33 (0)6 49 60 87 62
Email : delphine.couvez@belambra.fr

Voyage en Norvège

La Norvège est un pays scandinave comprenant montagnes, glaciers et fjords côtiers profonds. Avec 5 millions d'habitants, c'est un pays peu peuplé qui assure une bonne qualité de vie due notamment à la grande qualité de ses systèmes d'éducation et de santé. Avec un système de protection sociale qui garantit un niveau élevé de bien être, c'est également un pays avec un taux de criminalité très bas garantissant ainsi un grand sentiment de sécurité. La Norvège est le pays le plus heureux au classement mondial du bonheur établi par les nations unies sur 155 pays évalués. L'argent, certes mais aussi la compassion, l'honnêteté, la générosité, la bonne gouvernance sont des critères importants de ce classement mondial du bonheur. Sur le plan économique, riche en ressources naturelles, le gaz et le pétrole brut sont exportés massivement faisant ainsi de la Norvège le troisième pays le plus riche au monde.

Nous avons embarqué sur le bateau RENAISSANCE de la compagnie CFC au HAVRE le dimanche 28 juillet 2024.

Navire splendide rénové dans l'esprit de la croisière à la française en 2023 aux chantiers de BREST.

Nous avons largué les amarres pour notre croisière SOLEIL DE MINUIT et CAP NORD à 18h du HAVRE pour deux jours de navigation par la Manche puis la mer du Nord.

Notre première escale nous a conduit à ANDALSNES, petite ville touristique de NORVEGE, capitale de l'alpinisme.

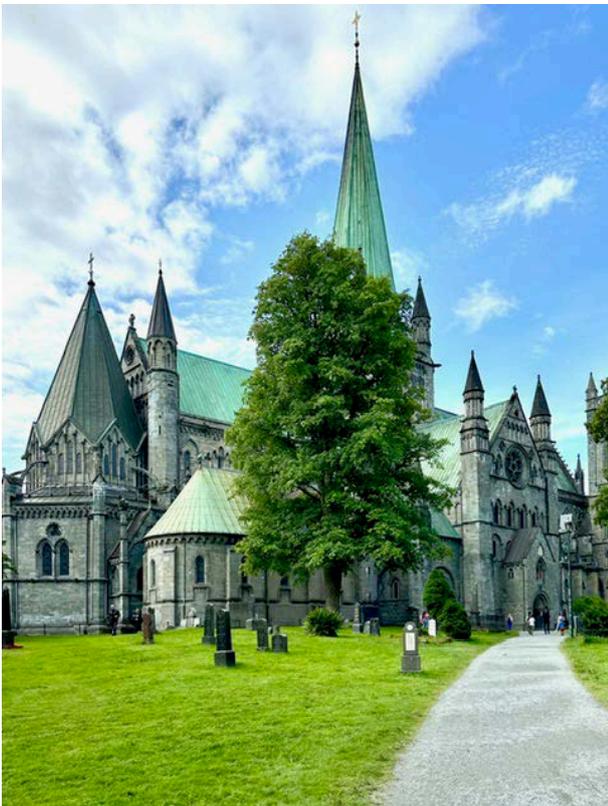
C'est un pays de montagnes, de vallées encaissées et de rivières turquoises abritant bien des trésors : le Trollveggen, la crête de Romsdalseggen et la route panoramique de Norvège Geiranger-trollstigen.

Notre seconde escale, le premier août, nous a fait découvrir la troisième ville du pays après OSLO et BERGEN, la charmante ville de TRONDHEIM. Elle accueille une importante université, l'université norvégienne de sciences et de technologie. Le journal local, l'Adresseavisen, fondé en 1767, est le plus ancien quotidien du pays en activité. Ville fondée en 997 par le roi Viking Olaf Tryggvason et baptisée du nom de Nidaros « l'embouchure de la Nid ». Leif Ericson, le fils d'Erik le Rouge, probablement le premier Européen à aborder en Amérique du Nord, a vécu à Trondheim aux alentours de l'an 1000 comme membre de la garde du roi Olaf.



Voyage

Ville universitaire accueillant 41970 étudiants, c'est la ville intellectuelle avec Sintef, le plus important centre indépendant de SCANDINAVIE avec 2000 collaborateurs dont 400 à Trondheim. La majeure partie du centre-ville est constituée de petites échoppes de commerces spécialisés. La cathédrale dite « de Nidaros » est le monument majeur à visiter. Construite en 1070, elle constituait un important lieu de pèlerinage en Scandinavie et accueille encore de nos jours, le sacre des rois de Norvège.



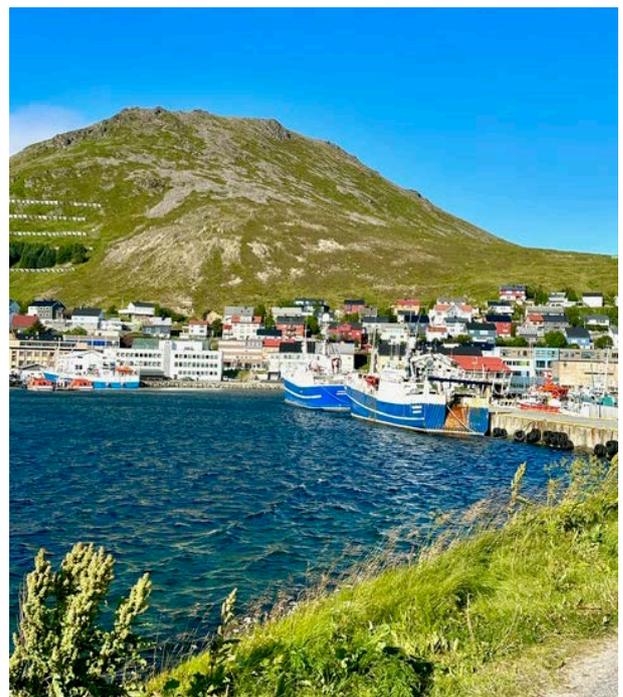
Cathédrale de Trondheim



Ancienne et nouvelle églises à Andalsnes



Ville de Trondheim



Le Cap Nord

Voyage

Nouvelle journée de navigation, pendant laquelle nous avons longé les îles Lofoten, avant d'arriver au Cap Nord avec une température fraîche mais agréable. C'est un cap situé au nord du pays. La falaise de 307 mètres qui marque son extrémité est souvent décrite comme le point le plus septentrional d'Europe.

Nous avons entamé le chemin du retour par une nouvelle journée sur le Renaissance avant de débarquer à Narvik.

Ville située au nord du cercle polaire arctique, célèbre pour sa fameuse bataille dite «de l'eau lourde» en avril 1940 pour le contrôle de l'approvisionnement du minerai de fer Suédois par les Alliés. Ville industrielle, les activités liées au chemin de fer et au port sont toujours très importantes.

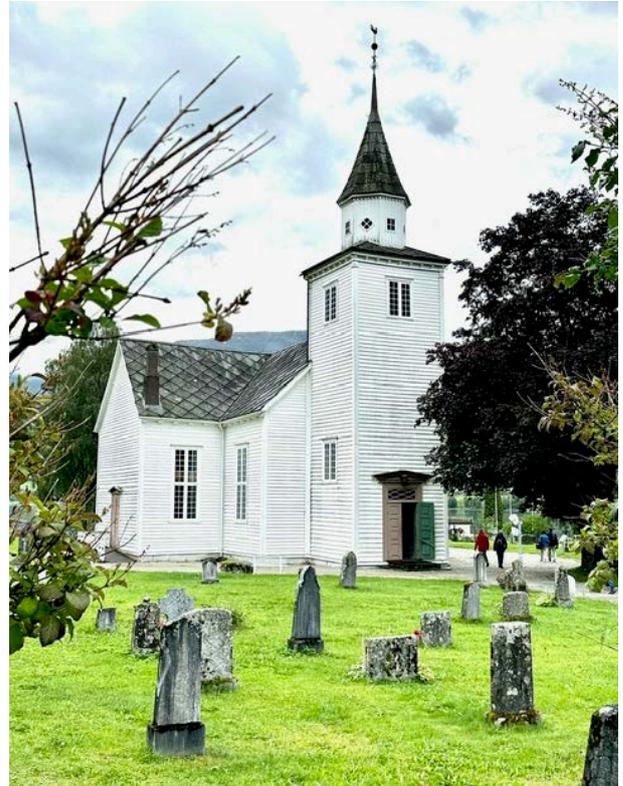
A l'escale suivante, nous avons visité la ville touristique de NORDFJORDEID situé au centre ouest de la Norvège sur le Nordfjord à neuf heures d'OSLO.

Puis escale au fin fond du ULVIKFJORD ce petit village traditionnel d'ULVIK est entouré de majestueuses montagnes, de fjords que nous avons pu admirer en bateau rapide. Nature intacte pour explorer cette région reculée à pied ou à vélo par de belles randonnées. La région possède de nombreuses fermes et est reconnue pour sa production de pommes.

Notre dernière escale nous a conduits à HAUGESUND, jolie ville portuaire avec ses belles maisons colorées et ses vikings en herbe. Ville historique dotée d'un riche héritage viking, c'est une belle destination de croisière.

La fin de la croisière nous a ramenés au HAVRE avec de belles images de la Norvège, pays d'une nature sauvage et authentique.

Pascal ROBIN



Eglise d'Ulvik





COMPAGNIE FRANÇAISE DE CROISIÈRES

LA CROISIÈRE À LA FRANÇAISE

NORVÈGE - ISLANDE - ÎLES BRITANNIQUES - PORTUGAL & ESPAGNE
ÎLES GRECQUES - CORSE & ITALIE

TOUS NOS DÉPARTS

- À bord de Renaissance, navire intime et élégant
- Croisières au départ de ports français
- Service d'excellence 100% francophone
- Gastronomie française

-7 %
avec le code
AGEA_CFC2024



Consultez notre programmation sur notre site web : cfc-croisieres.fr
Contactez-nous au **0 801 34 22 22**, ou par mail à l'adresse mareservation@cfc-croisieres.fr

ALSACE



Voyage en Italie du 21 au 25 mai 2024

Troisième pays plus touristique d'Europe derrière la France et l'Espagne, elle a encore tant à faire découvrir, et notre choix s'est porté sur 2 belles régions, avec un point central, le Lac de Viverone situé au pied de notre hôtel 4* l'HOTEL MARINA.

Nous avons visité :

- le Piémont, une terre de contrastes avec ses montagnes, ses lacs, ses vallées, ses glaciers, ses collines et ses villes historiques et tout particulièrement sa capitale TURIN, une de ses plus belles villes.

- La vallée d'Aoste, parsemée de forteresses, de villages pittoresques, de vignes en terrasses et ses magnifiques panoramas.

Après un trajet matinal en car par la Suisse, notre séjour a débuté dans l'après-midi par une mini croisière privatisée sur le Lac Vivarone. Un buffet gourmand et varié avec le verre de bienvenue sur le bateau, nous a mis aussitôt dans l'ambiance, avant de nous débarquer devant l'hôtel !

Ce séjour a été particulièrement apprécié pour certaines visites :

- AOSTE, la Cité Romaine encore surnommée la Rome des Alpes ».

Emplacement stratégique du lieu, les Romains y fondèrent la ville en l'an 25 avant Jésus-Christ, qui n'a cessé de s'agrandir au fil des siècles. L'Arc de Triomphe d'Auguste est l'un des plus célèbres monuments érigés pour célébrer la victoire des Romains sur les Salasses.

- TURIN, Capitale du Piémont. La visite guidée nous a fait découvrir la Piazza Castello, le Palazzo Madame, l'Eglise de San Lorenzo, la Cathédrale et le Quadrilatéral Romain et surtout le Palais Royal construit pour la Reine Christine de France au XVII^es. pour représenter le symbole de la puissance de la Maison de Savoie

- La visite à CHIARI de l'usine de production MARTINI, l'apéritif italien vieux de 150 ans, avec bien sûr une



dégustation de différents cocktails élaborés par un Barman expérimenté.

- La belle soirée musicale de gala à l'hôtel avec dîner gastronomique piémontais rehaussée par le talent d'un artiste musicien qui a entraîné sur la piste de danse l'ensemble des participants.

- Le château et parc de MASINO situé à une soixantaine de kms de Turin. Outre son rôle défensif au Moyen Age, nous avons admiré sa décoration intérieure élégante et ses magnifiques terrasses. Sa bibliothèque conserve plus de 25 000 volumes anciens. Le château est entouré d'un parc romantique très bien entretenu, constituant l'un des plus grands labyrinthes de verdure d'Italie. En 1987, le château a été déclaré d'intérêt historique par le Ministère des Biens Culturels .

- La visite des terrains et du domaine TENUTA CASTELLO situés au château de DESANA sur une superficie d'environ 320 hectares, une des plus importantes rizières de la région de Vercelli, terre



La vie des régions

de grandes traditions agricoles et particulièrement la gamme Carnaroli. Si l'Italie rime souvent avec « pâtes », ce n'est pas uniquement une grande spécialiste de ce plat ! Le riz est le roi de la table dans le nord de la péninsule et représente un véritable patrimoine historique et culturel, surtout dans le Piémont. C'est là que des moines cisterciens sont arrivés au XII^e s. pour récupérer les terres et les développer pour l'agriculture. Un guide, passionné et passionnant, nous a délivrés les secrets du processus de fabrication artisanale du riz, et nous avons dégusté dans leur restaurant diverses spécialités d'excellents risottos.

- Le dernier jour, un programme réjouissant nous attendait encore. Sur notre route passant par le Val d'Aoste, nous faisons halte à Martigny en Suisse, à la distillerie Morand, bien connue par les amateurs d'eaux de vie et de liqueurs que nous visitons. La dégustation qui a suivi a bien ouvert les appétits pour apprécier le déjeuner au Restaurant les 3 Couronnes.



Nous avons repris le car pour passer par Berne et Bâle et arriver à notre dernière étape, le Casino de Blotzheim. Le verre traditionnel de l'amitié a été pris sur la terrasse privatisée, avant le dîner clôturant notre escapade italienne.

Déjà les questions fusent « Où irons-nous la prochaine fois, et quand ? ».

Ce sera le Luxembourg et Aix La Chapelle au printemps prochain, c'est promis !



GRANDS VINS DE BOURGOGNE

Offre agée sénior (-10%)

Panachage possible

Rouge

Pernand Belles filles

2020 23€

Chambolle 1^{er} Cru «Les Baudes»

2017 60€

Corton Grand Cru

2020 88€

Blanc

Pernand Belles filles

2019 26€

Savigny 1^{er} Cru Clos des Guettes

2019 30€

Corton Charlemagne Grand Cru

2019 135€

*Nos offres pour bien démarrer
l'année 2024 :*

Coffret de 3 bouteilles du cœur
du domaine :

Savigny «Cœur de Village»

2018 rouge

Savigny 1^{er} Cru «Cœur de Guettes»

2017 rouge

Chambolle 1^{er} Cru «Cœur de Groseilles»

2018 rouge

Total : 110€

Prix agée sénior : 99€

**Pour passer commande
ou connaître la liste
complète de nos vins +
les frais de port :**

CONTACTEZ
oenotheque@hdv.fr
03 30 21 52 13



BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ



ESCAPADE les 11 et 12 Juin 2024 en Pays Charolais-Brionnais

Ils étaient 35 durant les 2 jours à participer à cette escapade les 11 et 12 juin 2024 dans le Pays Charolais-Brionnais en Bourgogne du Sud, organisée par l'Amicale de région Bourgogne-Franche-Comté.

En pénétrant dans ce territoire candidat bien avancé au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des paysages bocagers, nos collègues et leurs épouses sont entrés de plein pied sur une terre d'abondance aux multiples facettes. Le Charolais-Brionnais, également pays d'art et d'histoire est un haut lieu en France de l'art roman. Il compte plus de 100 églises et chapelles entièrement ou partiellement romanes, et empile appellations d'exception AOP, AOC (bœuf de Charolles et fromage de chèvre charolais) spécialités gourmandes. Il se distingue aussi en matière de tradition de l'art de la table autour de ses faïenceries.

C'est dans cet environnement que nos collègues ont visité, le 1^{er} jour, avec le concours d'un guide professionnel, Paray le Monial, sa basilique, son cloître, la chapelle de la Colombière avec ses beaux décors peints, puis le musée du Hiéron, où ils ont pu admirer Via Vitae (chemin de vie) l'œuvre de l'orfèvre parisien Joseph Chaumet réalisée en 1904 et classée trésor national en 2000, avant de se rendre à la Chocolaterie PUBILL pour découvrir la fabrication artisanale du chocolat par un professionnel passionné, champion du monde en la matière avant une dégustation. La soirée se termina au restaurant le Charollais pour un repas typique régional.

Le lendemain, véhiculés en autocar au départ du Motel le Charolais, route fut faite par le circuit des églises romanes, Montceaux l'Etoile, arrêt à Anizy le Duc, Marcigny avec son marché hebdomadaire, consacré à la volaille et aux animaux de basse-cour, Semur en Brionnais, classé comme « plus beau village de France » avant d'arriver à St Christophe en Brionnais pour découvrir, sous la conduite d'un ancien éleveur et guide à l'antenne touristique



locale, son marché bovin au cadran. La visite se termina par une dégustation de viande bovine charolaise cuite au grill accompagnée d'un Macon blanc gouleillant, sur la place du marché au milieu des maquignons et des éleveurs, mais aussi des nombreux touristes. Puis ce beau monde se rendit à pied au restaurant tout proche pour déguster la fameuse entrecôte charolaise cuite au beurre. Le retour se fit en passant par OYE, village où est née la race charolaise, La Clayette avec son château classé entouré de l'étang, le Guidon hameau de naissance du champion cycliste Bernard Thévenet, puis Charolles avant de revenir à Paray le Monial où tous ont apprécié la visite commentée et illustrée du Musée de la Mosaïque avant séparation.

Tous furent conquis par la diversité et la densité de la sortie, la beauté des paysages du Charolais-Brionnais, la qualité de son patrimoine, l'ambiance amicale et chaleureuse du groupe, et se promirent de renouveler cette opération en 2025, en choisissant de visiter cette fois la région de Pouilly sur Loire et du nord de la Nièvre proposée par l'un des leurs qui présentera un projet et gèrera l'évènement. Il est à noter qu'une sortie sur 2 jours permet de mobiliser davantage de participants, des agents généraux retraités toujours très occupés.

Henri COMTE
Organisateur 2024



BRETAGNE



Assemblée Générale du 24 mai 2024 à Plougasnou

Dans le cadre magique de la côte nord du Finistère, en bordure de la baie de Morlaix.

La participation peut être qualifiée de bonne, car 49 adhérents (et conjoints) s'étaient inscrits, et nous avons reçu 41 pouvoirs (Idem 2023), sur un effectif de 255 adhérents.

Après le traditionnel café d'accueil, le Président Yves TREVILLY a procédé à l'ouverture de notre AG. Les conjoints accompagnateurs ont suivi leur guide local pour une rando nature.

Le compte-rendu d'activité du Président a été validé à l'unanimité des membres présents.

Elections : Yvon TOMBETTE et Jean-Noël RANNOU, dont les mandats arrivaient à échéance, ont été réélus. Les 2 conserveront leurs fonctions antérieures.

La recherche de sponsors par Guy THOMAS et Yvon TOMBETTE. Nos deux collègues ont pris contact avec quelques entreprises régionales. Il ressort de leurs démarches que la taille modeste de notre effectif, et la « pauvreté » de notre site internet régional, pour sa partie grand public, sont des freins pour cette démarche. La solution pourrait être de nous rattacher au site national, afin d'avoir un effectif et un site qui soient plus vendeurs. A suivre.

Cotisations 2025. Afin de nous aligner sur les cotisations 2025 des B.U.A, l'Assemblée Générale valide le passage de 40 à 45€ pour la part de l'Amicale de région Bretagne. A quoi s'ajoutera la part demandée par l'Amicale de Compagnie. Pour les conjoints survivants, le montant reste à 30€.

Repas départementaux et activités pour les adhérents. Afin de permettre à nos adhérents de se retrouver près de chez eux, en 2023 nous avons lancé dans chaque département cette opération qui a connu un certain succès, et même un succès certain en 2024 dans le Morbihan (30 participants). Ces initiatives seront renouvelées après l'été dans les 3 autres départements.

Communication. Yvon TOMBETTE est en charge de ce secteur, et vous recevez régulièrement



les infos qu'il vous envoie. Ces communications sont largement consultées par nos adhérents, car le compteur affiche régulièrement 200 à 300 consultations.

Intervention de Jean-Pierre CHATELIER, Président national d'agés sénior. Notre Président national nous a fait le plaisir de se joindre à nous, dès jeudi soir, et était donc présent à notre Assemblée Générale. Ce fut l'occasion pour beaucoup d'entre nous de faire sa connaissance, et pour lui de nous informer, essentiellement sur la stratégie de communication externe et interne, dont les grandes lignes ont été définies au début de son mandat.

La communication externe a essentiellement pour but de nous constituer un vivier d'interlocuteurs de haut niveau (parlementaires, ministres...) dont l'appui pourra nous être utile en cas de « coup dur », comme le bras de fer avec les Compagnies mandantes au sujet de leur participation à nos régimes de retraite. En interne, le chantier est ouvert, pour se rapprocher des attentes des adhérents. Il ne fait que commencer et nous aurons certainement l'occasion d'en reparler.

A l'issue du déjeuner pris en commun dans ce bel établissement (La Maison de Kerdiès – PLOUGASNOU), Hervé SANQUER, notre nouvel organisateur, avait prévu une visite du Château du Taureau, en baie de Morlaix, sous le soleil, bien entendu. Belle manière de clore une journée appréciée de tous. Merci Hervé.

Jean-Noël RANNOU
Secrétaire



A La Grande Motte le 25 avril 2024

La cité des pyramides est une jeune ville sortie d'une page blanche. Son architecte Jean Balladur de génie visionnaire lui a inventé son histoire à travers de nombreux symboles précolombiens disséminés dans l'architecture et les espaces verts. Le quartier du Levant est la partie masculine de la ville, par ses pyramides droites et angulaires. Le quartier du Couchant est la partie féminine avec des formes courbes, douces, mariées avec le végétal. Les pyramides jouent un rôle dans la maîtrise des vents dominants que sont la Tramontane, le vent marin et le Mistral. Les bâtiments sont implantés à la bissectrice de ces vents qui sont peignés et sont donc moins agressifs pour la végétation. Lorsque le marin apporte les embruns, le sel est, lui, capté par les bâtiments qui jouent un rôle de collecteurs (près de 4 kilos de sel par mètre carré et par an).

Il aura fallu 50 ans pour que la station révèle tout son sens esthétique et devienne une ville jardin. Aujourd'hui, l'œuvre d'art atteint sa pleine maturité avec 70 % d'espace verts et naturels. On peut apercevoir les pyramides émerger tels des temples mayas.

C'est pour ce lieu choisi de La Grande Motte et plus particulièrement à l'Hotel Les Corallines Thalasso & Spa que nous avons tenu notre Assemblée Générale annuelle. Nous étions 28 participants enrichis de 40 pouvoirs. Les sujets traités ont été nombreux avec des échanges.

Cette matinée a permis aux accompagnantes de bénéficier d'une visite de La Grande Motte avec un guide de l'office de Tourisme et d'un VAN pour les véhiculer sur l'ensemble de la station.

Nous avons partagé le verre de l'amitié sur la terrasse de l'Hôtel les Corallines suivi d'un déjeuner bien chaleureux.

André COMBIER



CENTRE VAL DE LOIRE



Réunion du 4 avril au restaurant l'Estocade à Chartres

Plus de vingt personnes, adhérent(e)s des 28, 41 et 45 étaient réunies pour une réunion tri-départementale.

Après le café d'accueil et la minute de silence avec une pensée particulière pour Hughes LA MACHE disparu le dimanche précédent, les sujets habituels, budget, effectifs, Cavamac et Praga furent évoqués.

Ensuite vint l'Intervention de M. Ghislain HERVAS, président AGEA Centre. (Ghislain est agent MMA à Voves et Janville en Eure & Loir) pour faire un point d'actualité en 5 sujets.

- Les Agents Généraux français sont reconnus comme modèles. Leur point fort est la proximité. Ils représentent 1/3 du marché en France. Actuellement la part du courtage diminue principalement à cause du marché de la santé, mutuelles obligatoires par les employeurs. Un regain de visites chez santé, les AGA, la clientèle constate que ce sont les seuls qui restent ouverts alors que les guichets des banques restent de plus en plus portes closes.

- 1531 agents généraux sont actuellement en activité.

- Une enquête sur le Climat, réalisée par l'AGEA, vient d'être présentée à la convention climat ce 28 mars à Paris. Les questions d'assurabilité des risques, du financement des CatNat étaient en plein dans l'actualité. Beaucoup d'Agents étaient présents et la réunion a été un succès. L'agéa devient une source d'informations dans le domaine pour la presse et les politiques.

- Le rapport Langrenoy dont se fait l'écho les médias porte aussi sur ces risques et l'actualité de ces jours avec les inondations dans le Nord fait le lien.

La question est posée sur l'augmentation de la prime CatNat. Les commissions Agents suivront-elles ? Rien n'est moins sûr !



- Dernier point : l'intelligence artificielle qui prend de plus en plus de place dans le comportement.

Après un déjeuner de qualité, servi par petites tables et qui fut un moment agréable, le Petit Train de Chartres est venu chercher le groupe pour une visite des vieux quartiers de la ville. Un couple a repris la rude grimpée vers la cathédrale pour en apprécier toute sa beauté

Gilbert DIXIMUS

LORRAINE



Assemblée générale du 18 Avril 2024 à St Nicolas de Porte

En passant par la Lorraine avec mes sabots, j'ai rencontré trois capitaines...

Ils m'ont appelé vilaine... (Faux)

Vient ensuite la légende de St NICOLAS. De son vivant, Nicolas de Myre assure la protection des enfants, des veuves et des faibles.

La légende raconte qu'il a sauvé des orphelins de mort atroce.

Nous fêtons St Nicolas le 6 décembre.

Après cette présentation, notre AG a débuté à 9h30 au Caveau La Licorne.

- Accueil des participants par le Président Charles CLAUDE.

- Hommage à nos collègues disparus. Une pensée particulière pour Yvon, notre ami et compagnon au Conseil d'administration, qui malheureusement nous quittera le 12 mai.

Rapport Moral du Président :

A quoi sert une AG ?

Que ferons-nous demain ?

A la première question, c'est le plaisir de se retrouver au moins 1 fois par an dans la convivialité, l'amitié tout ceci dans le respect des statuts !!!



A la seconde, déployer nos effectifs en parlant, prospectant et séduisant nos jeunes amis retraités.

La devise du Président : **Gardons l'union, la sincérité et l'amitié.**

Rapport du Trésorier Denis VIVIEN certifié par le vérificateur aux comptes Claude LEMOY.

Rapport d'activité du secrétaire.

Quitus est donné à l'unanimité.

Intervention de Christian CŒURE, président d'honneur et engagé dans la défense et l'assistance à nos adhérents.

PRAGA rappel des aides actives mais quelquefois inconnues.

CAVAMAC notre régime est stable.

L'AG a été clôturée et suivie d'un repas convivial, orchestré par Jean-Paul CHRETIEN et Lydie notre hôtesse d'un jour.

Saint Nicolas (Jean-Paul) nous a proposé la visite du Musée de la photographie et du cinéma ainsi que le musée de la bière (que nous avons dégusté avec modération).



Nos actions du second semestre

Les statues de la flèche de Notre-Dame :

Comme déjà annoncé dans le n° 216, le 15 mai, nous admirions les seize statues réalisées à partir des dessins de Viollet-le-Duc par le sculpteur Adolphe Geoffroy-Dechaume, installées en 1861 et démontées le 11 avril 2019. Il est prévu qu'elles retrouvent leur place autour de la flèche en septembre. C'était un moment émouvant et unique de pouvoir les contempler de tout près. Pour les plus curieux, vous pouvez scanner le QR code ci-dessous pour voir notre film.



Pour retrouver la vidéo des statues de Notre-Dame flashez ce QrCode.

Évangéliste Jean sous la forme d'un aigle symbolisant le spirituel...

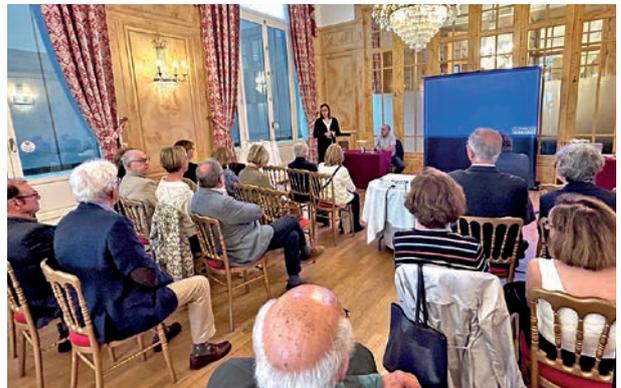
Notre conseil du 30 mai nous a permis de mettre en place le déroulé de notre assemblée générale du 6 juin.

Un point sur nos adhérents en 2024 :

Notre toute petite amicale est bien inquiète de perdre cette année encore, de nombreux membres malgré tous nos efforts pour l'animer y compris une lettre de relance commune de deux présidents par l'ouverture d'un bulletin de convergence. Nous perdons des mono-adhésions de personnes âgées n'ayant pas accès à Internet malgré nos appels téléphoniques, nos envois de cartes postales. Nous ignorons le nombre et la nature des envois de la fédération à ces membres. Et, hélas, nous recrutons peu de jeunes retraités.

Assemblée générale du 6 juin au Cercle des Armées :

Ces locaux somptueux nous seront ouverts grâce à la fille d'un des nôtres, lieutenant-colonel de gendarmerie. Et pour répondre à notre inquiétude ci-dessus évoquée, le président Philippe Gauthier, avec l'aval du conseil, a rencontré et invité **Isabelle Oudot, présidente d'agēa des actifs, pour la région d'Île-de-France**. Nos préoccupations sont communes et nous l'avons chaudement remercié pour l'aide financière apportée. Elle a évoqué les idées de collaboration entre les deux structures qui pourraient être mis en place. Le président et quelques membres du conseil se rendront à son assemblée générale



L'intervention d'Isabelle Oudot, présidente agēa île-de-France des actifs, et de Philippe Gauthier.



Retrouvez le diaporama de l'Assemblée Générale de notre amicale du 6 juin 2024 en flashant ce QrCode.



Mais aussi le film des moments forts de cette journée.

en octobre, en échange, nous sommes disposés à aider l'amicale dans le cadre de ses manifestations pour les enfants ou d'autres. Après les exposés statutaires validés à l'unanimité, **Alain Cirou**, éminent journaliste scientifique, directeur de la revue *Ciel*



Gérard Barbat et sa montre dérobée.

et Espace est venu nous parler des extra-terrestres et après un délicieux repas dans un salon ensoleillé, **Nicolas Clément**, mentaliste, prestidigitateur de renom est venu nous ramener sur terre, mais quelques-un(e)s après la disparition de leur montre ou bague ont presque cru aux pouvoirs magiques ou « extra-terrestres » de cet homme !

Pendant la trêve estivale et jusqu'au début de l'automne, avant notre reprise :

Nous vous offrirons la lecture d'un long article sur **les ressorts de l'Amour**, accompagné de nombreux extraits de films et audios sous forme de QR codes. Il s'agit d'une ébauche, partielle d'analyse et de description situant avec les premiers mythes et légendes, comment ce sentiment fut-il ou est-il illustré au travers des arts depuis l'origine du monde ? Il est toujours accessible sur notre site.

Exceptionnellement, nous ouvrirons à tous certains posts de notre page d'accueil internet. Allez les découvrir sur notre site : ageasenor.fr/ile-de-france/

Ils seront accessibles jusqu'au 30 octobre à tous les lecteurs de cette revue !

Philippe Gauthier, *président*
et **Anne-Marie Rétif**, *secrétaire*
mail : ile-de-france@ageasenor.fr

NORD-PAS DE CALAIS



Nous informons dès à présent nos adhérents que **la journée « découverte et convivialité »**, annoncée lors de notre dernière Assemblée Générale, **aura lieu le jeudi 7 novembre**.

Au programme, il est prévu la visite de la ville de Douai le matin, le repas au centre historique minier de Lewarde suivi de la visite de la mine.

Les fiches d'inscription seront adressées courant septembre.

La région demande dès à présent à ses adhérents de lui réserver cette date car les organisateurs comptent sur leur présence pour ce bon moment de convivialité.



PICARDIE



L'Assemblée Générale du 13 juin à Compiègne

Dans une ses magnifiques salles de réunion du t'Aim Hôtel, 25 participants présents et 50 adhérents représentés ont approuvé à l'unanimité les comptes rendus d'activité du Président Georges Belat, du Secrétaire Michel Krif, du Trésorier Jean-Louis Alonso. Seulement 2 nouveaux Agents retraités ont rejoint l'Amicale au cours des 18 derniers mois (BUA) alors que, dans le même temps, nous avons, hélas, enregistré le décès de 6 adhérents ainsi que quelques non-renouvellements. Comme dans la plupart des autres Amicales sur le plan national, notre effectif est à nouveau en chute de près de 8%. L'Amicale est restée néanmoins très active avec en 2023, outre une assemblée générale appréciée, les visites du Château-fort de Coucy le Château, le Musée d'art et d'histoire Saint-Léger de Soissons ainsi qu'une matinée Théâtrale autour de Molière.



Nos actions d'aide auprès de certains adhérents se sont poursuivies. Malgré un exercice légèrement déficitaire, l'actif de l'amicale est conforme au respect des règles associatives avec depuis cette année 2 220€ de réserve stratégique, constituée à la demande d'agés sénior.



L'élection de trois nouveaux membres au Conseil d'Administration : Michel Barbier, François Detail, Daniel Martel et le renouvellement à son poste de Daniel Jouinainsiquela nomination de trois membres honoraires Francis Basset, Jean-Pol Prévost et Jean-Pierre Vincent, ont très magnifiquement marqué les travaux de l'Assemblée. Xavier Marty, Agent en activité, représentant d'agèa Région Haut de France, est intervenu afin de présenter aux retraités l'évolution permanente du métier due aux décisions des Compagnies et actuellement aux évènements climatiques répétés. André Montocchio, Président de CAVAMAC, accompagné du Directeur Général de la Caisse Jean-Marie Saunier, nous font l'honneur de leur Présence. En un peu plus d'une heure, à l'aide de projections et de débats avec la salle, la situation financière favorable de CAVAMAC, pilotée avec maîtrise, permet de comprendre pourquoi.



Francis Basset Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Adhérent de l'APAGAR (retraités de Picardie), Francis Basset a été nommé chevalier de l'ordre National du Mérite par décret de Monsieur le président de la République.

Le 8 mai 2024 à Roye (80), devant une centaine de personnes dont de nombreuses personnalités, Georges Belat Président de l'APAGAR et Chevalier de l'ordre national du Mérite a remis, sur demande de la Grande Chancellerie, l'insigne à Francis Basset.

Notre Collègue Francis, Agent Général GAN durant 36 années, a eu de nombreux engagements au-delà de ceux donnés à la Nation pendant la guerre d'Algérie: créateur du premier service de transport pour étudiants dans la Somme, administrateur Caisse d'épargne, Président de l'Union Commerciale de Roye, responsable départemental au service des non-voyants, Président de Clubs sportifs...

Nos félicitations à l'heureux récipiendaire.



POITOU-CHARENTES



L'assemblée générale ordinaire du 17 mai à Cognac

Le Président Gérard FILOCHE, remercie notre adhérent local, James GUILLAUME pour l'organisation de cette journée dans les locaux prestigieux de la maison MEUKOW marque connue à l'international pour l'élaboration et le commerce de l'éllixir qui a fait la renommée du secteur géographique.

Il souligne la santé retrouvée de notre association qui compte aujourd'hui 81 adhérents.

Une minute de silence est observée pour nos deux amis disparus, Bernard CHAMBERT ayant exercé à MARENNES et Jacques BORDAGE à BOIVRE LA VALLEE.

Il rappelle que lors de la prochaine AG en 2025, il conviendra d'élire un nouveau bureau pour 3 ans. Le rajeunissement des cadres serait salubre pour notre amicale.

Ce rapport moral soumis au vote est adopté à l'unanimité.

Intervention de notre trésorier Eric JAILLON

Eric rappelle qu'il avait accepté cette responsabilité lors de l'assemblée générale 2023 à COULON après une année au cours de laquelle le poste était resté vacant. De nombreuses démarches fastidieuses ont été nécessaires pour rétablir un bon fonctionnement suite aux changements intervenus entre la banque TARNEAU et la SG.

Il invite tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à remplir le Bulletin de Convergence pour opter pour la cotisation unique.

A compter du 1^{er} janvier 2025, cette cotisation unique, inchangée depuis 2020, passe à 90€ tenant compte de l'inflation. Elle sera donc répartie en deux montants de 45 €, l'un pour notre Amicale de Région et l'autre pour votre Amicale de Compagnie. (A retrouver sur le bulletin d'infos N° 216 de Mai 2024 p. 6.)

Le bilan financier soumis au vote est adopté à l'unanimité.

Intervention de notre administrateur - Bernard PACAUD élu CAVAMAC



Il nous fait un point précis et chiffré de la profession à ce jour et des conséquences de l'application des nouvelles règles sur le départ à la retraite.

Il rappelle l'articulation de nos 2 régimes de retraite RBL et RCO et leurs tendances en chiffres.

Il insiste pour que nous soyons unis et vigilants face à la clause de revoyure nous mettant en garde solennellement sur la tendance des sociétés à vouloir réduire leur participation à notre régime et les conséquences néfastes de ce désengagement.

Assemblée générale extraordinaire.

Le quorum n'étant pas atteint, il ne sera pas procédé au vote prévu pour l'application des nouveaux statuts.

Nous passons ensuite à la visite guidée des chaix et à la dégustation initiatique avec passage obligé par le « paradis » endroit qui se vit mais ne peut se décrire.

TERRES DU SUD



L'assemblée générale du jeudi 23 mai 2024

Le Président Yves RICHARD ouvre la séance, les membres du comité directeur de l'association AGEA Senior Terres du sud se sont réunis en assemblée générale annuelle sur convocation du Président.

COMPTE RENDU

Nous avons l'honneur de recevoir Jean-Pierre CHATELLIER, Président d'agéa sénior, ainsi que le président de MAG 3 Séniors. Bernard MOUREY.

Présentation du Rapport comptable et financier.

Les rapports comptables et financiers de l'exercice 2023 sont commentés par le Président.

Nous procédons, à compter de ce jour, au changement de titulaire du poste de trésorier, Yves Richard est remplacé par Joseph GRAPPE.

Après un vote à main levée, un quitus a été donné au trésorier actuel Yves Richard.

Présentation du Rapport d'activité

Le Président présente les activités de l'année écoulée.

Nous avons continué l'opération les pêcheurs et également relancé les agents actifs ayant participé au stage « Préparer son départ en retraite ».

Je suis intervenu, à l'invitation du président AGEA Méditerranée, Alain PAGEOT à leur congrès aux arcs le 6 octobre 2023 avec Jean François Hesse.

Nous avons pu concrétiser deux nouvelles adhésions.

Mon compte rendu vient d'être publié dans notre dernier bulletin de mai 2024.

Nous avons organisé un conseil d'administration le 23 Janvier afin de préparer notre assemblée générale d'AIX.

Nous avons relayé, auprès de nos adhérents du 04 et 05, l'invitation de Alain PAGEOT à participer, à l'occasion du 26^e rallye de Monte Carlo historique, à la présentation du Team AGEA le 29 janvier.

J'ai assisté à PARIS aux assemblées générales des 18 octobre 2023 qui a vu l'élection de notre nouveau président Jean-Pierre Chatellier et à celle du 20 mars 2024.

Joseph GRAPPE, notre délégué aux affaires sociales, est intervenu auprès de Cavamac afin qu'une de nos veuves puisse obtenir la pension de réversion.

Nous avons contacté tous nos adhérents réglant deux appels de cotisation, un à leur amicale de région et un à leur amicale de compagnie, afin de leur proposer de ne recevoir qu'un seul appel de cotisation. Sur 46 contactés, 13 ont accepté.

Sylvain fait une présentation des activités futures

Porquerolles du 16 au 18 octobre 24, ce sera une occasion unique de séjourner sur cette magnifique île, joyau du parc national.

Journée GOLF 14 juin.

Parcours 9 trous golf de Valgarde LA GARDE, soit initiation golf.

Notre association compte à ce jour 168 adhérents, nous communiquons beaucoup par mail, 147 disposent d'une adresse mail soit 88 % des adhérents.

Jean-Pierre CHATELLIER, Président d'agéa sénior prend la parole, il tient à souligner que dans votre équipe nous avons Jean-Luc qui est son vice-président en charge des questions sociales.

Mise en place du bulletin de convergence avec la plupart des Amicales qui vise à faire en sorte que nous soyons tous en double appartenance, une amicale de compagnie et une amicale de région.



La vie des régions

Il aborde le dossier de nos retraites, sujet qui sera remis à l'étude en fin d'année, pour lequel il faudra être très attentif, car l'année prochaine il faudra le renouveler.

La parole est donnée à Jean-Luc BONNEFOI, administrateur de PRAGA.

Jean-Luc présente les nouvelles dispositions des contrats Praga 100 et Supraga 200, 300.

Il recommande que chacun fasse une simulation personnelle, car chaque cas est particulier.

Sandra Gasperini présente les activités de cette association à but non lucratif créée en 1948, dont Jean-François Hesse est le président, le COS Méditerranée .

Yves Richard précise que nous avons adhéré au COS Méditerranée et de ce fait, nous allons être en mesure de vous proposer pour 2025 des propositions de voyage plus ou moins long.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00 pour laisser la place à l'assemblée générale MAG 3 Séniors PACA.

Durant notre assemblée, nos épouses ont visité la fondation VASARELY à Aix-en-Provence

Yves RICHARD, *président*

Patrick ALEZINA-GOTTELAND, *secrétaire général*



La vie des Amicales de Compagnies

ACR **abeille** 

Croisière sur le Rhin du 26 au 31 mai 2024.

41 adhérents ont participé à cet événement.

Le **Dimanche 26 mai** à 17h à Strasbourg, le groupe d'amicalistes embarque sur le MS LAFAYETTE 5 ancres de CroisiEurope. Nos responsables Voyage Jean Pierre Narboux et Pierre Fontaine-Vive nous accueillent à bord.

Après un excellent diner et une bonne nuit de navigation, notre périple commence :

Lundi 27 mai : débarquement à Rudesheim, visite de la ville, du musée des instruments de musique de Siegfrieds

Mardi 28 mai : matinée de navigation, découverte des magnifiques châteaux et forteresse du Rhin romantique. Déjeuner à bord, puis débarquement à Coblenche, visite de la ville. Dîner à bord et belle soirée de musique folklorique.

Mercredi 29 mai : Navigation vers Mayence. Après le déjeuner, visite guidée de la ville et de son grand musée de Gutenberg. Nous regagnons notre bateau en fin d'après midi pour nous préparer pour la soirée de gala du capitaine.

Jeudi 30 mai : nouvelle matinée de navigation vers Mannheim que nous atteignons à l'heure du



déjeuner. Nous partons ensuite en bus pour la visite de Baden-Baden. Très jolie ville, célèbre par ses bains thermaux et ses très nombreux résidents millionnaires.

Retour au bateau, c'est notre dernier apéritif, suivi d'un diner en navigation vers Strasbourg. Nous passons la nuit à bord à quai et c'est sous la pluie que nous quittons, à regret, cette belle croisière qui ne nous laissera que de bons souvenirs.

Florence SANCHEZ, *secrétaire*



NOS PEINES :

AQUITAINE

Jacques BESSOU 33260 CAZAUX
Jean-François GUERIN 33000 BORDEAUX

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

André HUMBERT 25000 BESANCON
Gabriel BOURGEOIS 39220 LES ROUSSES

BRETAGNE

Suzanne TOUZE 35000 RENNES
Aimé DOUCEN 29540 SPEZET
Janine CARRE 56240 PLOUAY

CENTRE

Guy LE DU 28220 CLOYES SUR LOIR

LANGUEDOC

Colette BEDRINES 34480 MAGALAS

LIMOUSIN

Florence SANCHEZ 871710 ISLE

LORRAINE

Yvon LE SCANVE 57000 METZ
Daniel FRESSE 54300 LUNEVILLE
Michel RAMSPACHER 54000 NANCY
Michel FROMAIGEAT 88500 MIRECOURT
Marie-José BURGHLOZER 57500 ST AVOLD

NORMANDIE

Annick LOUTELIER 61300 L'AIGLE

OCCITANIE

Claude RICHARD 64200 BIARRITZ
Christian BOYER 09300 LAVELANET

PICARDIE

Paul LELEU 02000 LAON
Robert GARCIA 02000 LAON
Pierre HOIN 80100 ABBEVILLE
Alexis BRUNET 80000 AMIENS
Yves de SAINT JUAN 80000 AMIENS
Dominique DEWAS 80000 AMIENS

RHONE-ALPES

Gisèle BEARD 74000 ANNECY
Daniel LEFEBVRE 01290 CORMORANCHE SUR SAONE
Marie-Claude LEFEBVRE 01290 CORMORANCHE SUR SAONE
Pierre DAVID 73250 ST PIERRE D'ALBIGNY
Louis DUTRUC 73000 CHAMBERY
Claudette MUZELLE 42300 ROANNE
Robert JACOLIN 38500 COUBLEVIE
François-Regis DUPERRAY 42510 BUSSIÈRES

Agéa sénior présente ses sincères condoléances aux familles.

Hommage à Dominique Dewas

Notre ami Dominique Dewas nous a quittés le 26 juillet 2024, à l'âge de 84 ans. Sous-Lieutenant en Algérie, au 2^e Régiment d'Afrique, Dominique a continué de servir la Nation dans la Réserve. Promu Lieutenant Colonel, il reçut l'insigne de l'Ordre National du Mérite.

Jusqu'en 1982, Dominique dirigera l'usine familiale de filatures Dewas à Amiens, après son père et son grand-père.

Suite à la fermeture de l'entreprise, Dominique reprendra en 1983, à Amiens, le portefeuille de l'agence Hercovici de la Compagnie Le Nord (Allianz).

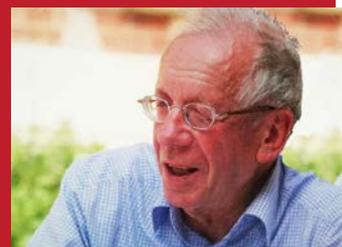
Dès sa nomination, Dominique s'investit pour la défense et la représentation de la profession dans la chambre départementale de la Somme, mais aussi en tant que membre fondateur de la commission technique informatique aux AGF.

A la retraite en 2003, Dominique sera élu trésorier de l'APAGAR ainsi qu'à l'UNAAGAR où il cumulera plusieurs responsabilités.

Nous garderons de Dominique le souvenir d'un Confrère pugnace et très dévoué, aussi bien au service des amicales de Picardie qu'à celui de l'UNAAGAR. Innovant, il a contribué et permis la mise en place du premier système de gestion informatique des amicales.

Nous lui sommes reconnaissants de nous avoir présenté son Fils Florent Dewas, qui, depuis plus de 15 ans, est le chef de projet et de suivi informatique au service d'agéa sénior et de plusieurs amicales de compagnies et de régions.

A Bernadette son épouse, à ses enfants, nous renouvelons toutes nos sincères condoléances avec le témoignage de notre fidèle amitié.



Georges Belat - Président d'Honneur agéa sénior
Président APAGAR



Disparition de Bernard PIVOT, l'ami des livres

J'apprends avec chagrin la disparition de Bernard Pivot, l'ami des livres.

J'ai eu le privilège de le rencontrer une dizaine de fois, ayant réussi à me faire inviter parmi le public restreint admis dans ses émissions de télévision.

Elevé dans le même lycée Ampère de Lyon, qui avait vu passer Lamartine et Baudelaire, je lui avais montré un tableau d'honneur qui m'avait été remis alors que j'étais un jeune gone qui ne faisait que des gognandises.

Il m'appelait le « poète érudit » car, entre autres, je lui avais dégoté une strophe de Raoul Ponchon qui célébrait le « bouillon de culture », le même Ponchon qui, comme lui, avait été élu à l'académie Goncourt sans avoir publié un ouvrage notable.

Après ses émissions, nous étions conviés à boire un verre avec les auteurs présents, et c'est ainsi que j'ai pu parler poésie avec Jean-Claude Trichet, gouverneur de la banque de France, François Bayrou, alors ministre de l'Education nationale, Catherine Deneuve, Amélie Nothomb, Jean Tardieu, Jaques Roubaud et quelques autres.

Il passait parmi nous en murmurant « bienvenue »

avec un grand sourire chaleureux.

Je me souviens qu'il avait un vieux cartable couturé et fatigué, gonflé comme une besace et dont aucun de nos enfants gâtés n'aurait voulu.

Il aimait les mots, qui le lui rendaient bien, et la dernière fois que je l'ai vu, avec son assistante Anne-Marie Bourgnon, au Centre national des lettres, où il remettait la bourse Goncourt de la poésie à Jean Pirotte, nous avons échangé sur les mots « avenant » et « grimaud » qu'il affectionnait particulièrement.

J'ai une lettre de lui, à en tête de « Bernard Pivot, de l'académie Goncourt, de la cave coopérative de Quincé en Beaujolais », mais il faudrait que je la retrouve !

Mon plus beau souvenir, c'est lorsque devant mes yeux émerveillés, il a rappelé à Jean d'Ormesson qu'il l'avait viré du Figaro et, qu'avec son indemnité de licenciement, il avait fait creuser une piscine dans sa propriété du Beaujolais, avec apposition d'une plaque « piscine Jean d'Ormesson ».

Sera-t-elle assez grande pour contenir nos larmes ? J'en doute !

Daniel ANCELET, poète français



DOMAINE DE ROCFONTAINE



Situé à PARNAY sur le coteau qui surplombe la Loire entre Saumur et Montsoreau le DOMAINE DE ROCFONTAINE est exploité depuis trois générations, selon la tradition :

- Vendanges manuelles à 90%
- Vinification traditionnelle

Si un jour vous passez à Parnay, c'est en empruntant les rues étroites de cette commune que vous parviendrez jusqu'aux caves de Truffeau du Domaine.

Je serais heureux de vous accueillir.

Adhérents agéa sénior : vous bénéficiez
d'une réduction de **15%**
sur vos achats de superbes vins Saumur Champigny et Saumur Blanc



Bon de commande
au dos

Calendrier

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES AMICALES DE RÉGIONS

25 SEPTEMBRE
17 OCTOBRE
18 OCTOBRE

AQUITAINE À BORDEAUX (33) AUTOMOBILE CLUB
CHAMPAGNE-ARDENNES À LA CHAUSSÉE SUR MARNE (51)
ALSACE À OSTHEIM (68)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES AMICALES DE COMPAGNIES

26 AU 27 SEPTEMBRE
3 ET 4 OCTOBRE
8 ET 9 NOVEMBRE

CONGRES SYAM SENIOR À STRASBOURG (67)
REUSSIR SENIOR À PERIGUEUX (24)
CONVERGENCES SENIORS À DIJON (21)

SORTIES ET VOYAGES

16 AU 18 OCTOBRE
17 OCTOBRE

TERRES DU SUD : ILE DE PORQUEROLLES (83)
PICARDIE : MUSÉE ALEXANDRE DUMAS ET CITÉ
INTERNATIONALE DE LA LANGUE FRANÇAISE
À VILLERS-COTTERETS (02)

BON DE COMMANDE à adresser à :

DOMAINE DE ROCFONTAINE

accompagné de votre règlement par chèque : **7 ruelle des Bideaux - 49730 PARNAY**

Tél. : **02 41 51 46 89 - Port. : 06 09 28 33 83 - E-mail : domaine-de-rocfontaine@wanadoo.fr**

Commande possible site agéa sénior www.ageaseniior.fr / code partenaire : ageaseni

Caisse de 6 ou 12 bouteilles	Prix unitaire en € TTC	Prix unitaire agéa sénior en € TTC	Qté	Total
Saumur A.O.C. - Tradition 75 cl. (2018-2020)	7,00	6,00		
Saumur A.O.C. - Orée du Bois 75 cl. (2018-2020)	9,50	8,00		
Saumur Champigny A.O.C. Tradition - 75 cl. (2020-2022)	8,00	6,80		
Saumur Champigny A.O.C. Vieilles Vignes - 75 cl. (2022)	9,00	7,70		
	Sous total			
	Frais de port par 12 bouteilles : 28 € Frais de port par 24 bouteilles : 41 € OFFERT à partir de 36 bouteilles			
	TOTAL €TTC			

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Mail :

VINS ROUGES
VINS BLANCS

L'automne, cette saison où les feuilles craquent sous nos pas, où le vent siffle dans les branches et où les pluies douces tambourinent sur les toits.

Saviez-vous que ces bruits d'automne peuvent en dire long sur votre santé auditive ?

N'attendez pas que les bruits d'automne deviennent silencieux.

Prenez rendez-vous pour un bilan auditif dans votre centre AUDIKA avant le **31 décembre 2024** et bénéficiez de vos avantages exceptionnels



- UN BILAN AUDITIF⁽¹⁾ GRATUIT**
- 30 JOURS D'ESSAI⁽²⁾ GRATUIT**
- Jusqu'à 800€ DE REMISE⁽³⁾ Sur vos Aides Auditives**

0 800 08 11 90

Service & appel gratuits

en précisant le code **“AGEA SENIORS”**



florajet

-15%

sur le montant
des fleurs

ENVOYEZ des fleurs, nos artisans fleuristes transmettront vos plus belles émotions au travers de leurs créations, partout en France et en 4 heures.

COMMANDEZ
sur notre site, www.florajet.com

OFFRE RÉSERVÉE
AUX ADHÉRENTS AGÉA SÉNIOR
pour toute commande effectuée
avant le 31/12/2024 minuit.
Indiquez le code **AGEA15**.

NOTRE OFFRE ?
*-15% de remise immédiate sur le montant des fleurs,
vos frais de livraison à 12,95 €*

Conseil d'Administration **agéa sénior**

PRESIDENT



Jean-Pierre CHATELLIER (origine Adc Réussir Sénior)
34 bis, La Bigotière
44690 MAISDON S/ SEVRE
☎ 02 40 54 52 68 ☎ 07 77 37 07 66
✉ jp.chatellier@wanadoo.fr

PRESIDENT ADJOINT



Pascal ROBIN (origine Adr AURA)
12, rue Virgile
42100 SAINT ETIENNE
☎ 04 77 37 87 12 ☎ 06 80 59 44 29
✉ pascal.robin.1088@orange.fr

VICE-PRESIDENT



Michel JENNY (origine Adr Alsace)
32, rue Gal. De Gaulle
68340 RIQUEWIHR
☎ 03 89 49 01 08 ☎ 06 09 31 30 56
✉ jenny.michel@wanadoo.fr

VICE-PRESIDENT



Jean-Luc BONNEFOI (origine Adc Réunir Sénior)
499 c, Av.de la Granda Rimade
06270 VILLENEUVE LOUBET
☎ 06 12 42 37 61
✉ bonnefoi36@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL



Ronan ROMIEUX (origine Adc Sagamm senior)
4, rue des mésanges 56530 QUEVEN
☎ 06 07 83 77 23
✉ ronan.romieux@wanadoo.fr

TRESORIER NATIONAL



André COMBIER (origine Adr Languedoc)
15, Allée des Ecoliers 30900 NIMES
☎ 06 07 32 51 53
✉ combierandre@orange.fr

SECRETAIRE ADJOINT



Jean-François ROUSSET (origine Adr AURA)
199, rue des Rippes
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
☎ 04 79 64 20 38
☎ 06 80 17 3373

TRESORIER ADJOINT



Jean-François MONTJEAN (origine Adc Mag3 Sénior)
17 rue des Rosiers
74960 ANNECY
☎ 06 03 29 78 60
✉ jf.montjean@gmail.com

ADMINISTRATEURS



Yves MAITRE (origine Adr Ile de France)
105, rue de la Prévote
78955 CARRIERES SUR POISSY
☎ 01 39 70 53 89 ☎ 06 09 83 82 66
✉ ymaitre78@gmail.com



Jean-Philippe MARTIN (origine Adc Sagamm sénior)
6, allée des roitelets
44250 SAINT BREVIN LES PINS
☎ 06 24 30 15 47
✉ jeanphilippe.martin44@gmail.com



Pascal TOURNEMINE (origine Adr Lorraine)
75, rue de la Colline
54000 NANCY
☎ 06 84 08 56 27
✉ pascal.tournemine@gmail.com



Bernard BROSSARD (origine Adc Réussir sé-
4, rue de l'Angelot
77470 TRILPORT
☎ 01 64 35 97 ☎ 06 08 64 78 51
✉ bernardbrossard@wanadoofr

SYNDIC



Rémy EON (origine Adc Sagamm Sénior)
9 rue des Rochers Gaveaux
56490 GUILLIERS
☎ 06 80 06 48 17
✉ remy.eon@orange.fr

CONTROLEUR DES COMPTES



Charles PATOUILLARD (origine Adr AURA)
380 chemin du petit bois
42110 SALVIZINET
☎ 04.77.27.13.96 ☎ 06.88.90.34.40
✉ veroetcharles@hotmail.fr

CONSEILLERS DU PRESIDENT



Gérard LEBEGUE
1 Route de la Deille
63490 USSON
☎ 06 70 13 78 33
✉ gerard.m.lebegue.18.auv@orange.fr



Pierre EPINEUSE
5 rue Hélène Boucher
76240 BONSECOURS
☎ 06 52 20 49 92
✉ epineuse.ageasénior@gmail.com

Présidents d'honneur : Gérard LEBEGUE / Georges BELAT Président honoraire: Michel MOULETTE



Répertoire des Présidents d'Amicales de REGIONS

Adhérentes à agéa sénior

BRETAGNE 006

22 29 35 56

Yves TREVILLY



30, Bd. De Roche bonne
35400 SAINT MALO
☎ 02 99 20 18 68
📞 06 83 04 11 40
✉ yves.trevilly@wanadoo.fr

NORMANDIE 017

14 27 50 61 76

Mireille GRUYER



15, rue Greenock
76450 CANY-BARVILLE
☎ 02 35 97 59 34
📞 06 80 07 33 02
✉ mireille.gruyer.old@orange.fr

ILE DE France 019

75 77 78 91 92 93 94 95

Philippe GAUTHIER



13, Allée de l'Avenir
94420 LE PLESSIS
TREVISE
📞 07 84 43 39 20
✉ pgauthier94@gmail.com

PICARDIE 018

02 60 80

Georges BELAT



6, rue du Bloc
02250 MARLE
☎ 03 23 20 07 34
📞 06 85 84 87 47
✉ george.belat@orange.fr

Pays de la Loire 021

44 49 53 72 85

Joël BERT



Résidence Jade
4 b, rue Molière
72190 COULAINES
☎ 02 53 15 23 46
📞 06 16 48 00 53
✉ jeanphilippe7217@gmail.com

NORD- PAS DE CALAIS 016

59 62

Philippe BLAISE



23, avenue Pointcaré
59700 MARCQ
EN BAROEUL
📞 06 09 10 66 70
✉ philippe.blaise@orange.fr

LORRAIN 012

54 55 57 88

Charles CLAUDE



43, rue de la Préfecture
88000 EPINAL
📞 06 21 53 86 67
✉ charles.claude88@sfr.fr

POITOU- CHARENTES 009

16 17 79 86

Gérard FILOCHE



7, avenue Emile Zola
17200 ROYAN
☎ 05 46 39 35 23
📞 06 81 25 90 62
✉ filoche.g@wanadoo.fr

ALSACE 001

67 68

Daniel SIMONI



81, RTE de Ste Blaise
La Roche
67420 PLAINE
☎ 03 88 47 20 51
📞 06 80 25 45 52
✉ daniel.simoni67@gmmail.com



LIMOUSIN 011

19 23 87

Jacques CESSAT



56, rue du Gué Giraud
87200 SAINT JUNIEN
☎ 05 55 02 90 39
📞 06 12 04 51 33
✉ jacquescessat@aol.com

CHAMPAGNE- ARDENNE 008

08 10 51 52

Claude PARADIS



3, rue des mésanges
10440 TORVILLIERES
☎ 03 25 78 40 99
📞 06 72 87 06 63
✉ claudepara10@yahoo.fr

AQUITAINE 002

24 33 40 47 64

Pierre FABRE



17, rue de
Strasbourg
47000 AGEN
☎ 05 53 96 56 31
📞 06 72 75 33 91
✉ pierre.fabre8@wanadoo.fr

LANGUEDOC 010

30 34 48

André COMBIER



15, Allée des
Ecoliers
30900 NIMES
📞 06 07 32 51 53
✉ combierandre@orange.fr

BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ 005

21 25 39 58 70 71 89 90

Dominique GALLAND



6, rue de Volnay
21800 CHEVIGNY ST
SAUVEUR
☎ 09 52 89 17 65
📞 06 80 13 15 74
✉ dgaland2@icloud.com

CENTRE VAL DE LOIRE 007

18 28 36 37 41 45

Gilbert DIXIMUS



31, rue de Châteaudun
28220 CLOYES LES TROIS RI-
VIERES
☎ 02 37 98 54 25
📞 06 03 11 30 00
✉ gilbert.diximus@wanadoo.fr

OCCITANIE 015

09 11 12 31

32 46 65 66

81 82

Denis CASTAGNET



ESTOUBE 32700 LECTOURE
☎ 05 62 68 98 62
📞 06 08 51 35 78
✉ castade@gmail.com

AUVERGNE

RHÔNE-ALPES 020

01 03 07 15 26 38 42 43

63 69 73 74

Pascal ROBIN



12, rue Virgile
42100 SAINT ETIENNE
☎ 04 77 37 87 12
📞 06 80 59 44 29
✉ pascal.robin.1088@orange.fr

TERRES DU SUD 014

04 05 06 13 20

83 84 97 98 99

Yves RICHARD



56, Impasse des
Lauriers Saucés
83520 ROQUEBRUNE
S/ ARGENS
☎ 04 98 11 11 79
📞 06 84 75 85 88
✉ yves.richard83520@gmail.com



Répertoire des Présidents d'Amicales de **Compagnies**

adhérentes à aréa sénior

ACR ABEILLE

104



Président
Jean-Pierre MORIN
9, Chemin de la Chanelle
Le Chauffour
63500 ORBEIL
☎ 04 73 89 02 31 ☎ 06 68 27 68 06
✉ morinjean-pierre@orange.fr

SYAM Sénior

105



Présidente
Marie-Pierre BARBET
26 ter, rue de l'Espérance
94000 CRETEIL
☎ 06 08 97 52 64
✉ mapi.barbet@orange.fr

AGAR-AZUR—Cie AZUR Assurances

106



Présidente
Bernadette DEMANGE
17, rue Jacques Prévert
94880 NOISEAU
☎ 01 45 9 0 06 72 ☎ 06 16 47 02 56
✉ br.demange@gmail.com

AACRG – Cie GÉNÉRALI

107



Président
Thierry SEVOZ
Résidence Les Katikias—71, Chemin de l'Escouche
83150 BANDOL
☎ 06 88 96 80 40
✉ sevozthierry@gmail.com

AGAREGAN - Cie GAN

108



Président
Dominique GALLAND
6, rue de Volnay
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
☎ 09 52 89 17 65
☎ 06 80 13 15 74
✉ dgaland2@icloud.com

SAGAMM-Senior - Cie MMA

109



Président
Jean Philippe MARTIN
6, allée des roitelets
44250 SAINT BREVIN LES PINS
☎ 06 24 30 15 47
✉ jeanphilippe.martin44@gmail.com

MUTUELLE DE POITIERS - Cie Mut.de Poitiers

110



Président
Marcel RETAILLEAU
477, rue des Embruns
85440 TALMONT SAINT HILAIRE
☎ 02 51 20 34 69 ☎ 06 08 21 50 89
✉ retailleau_marcel@orange.fr

REUNIR SENIOR - Cie THELEM

111



Président
Louis Marie RICHARD
15 bis, rue des Epinettes
85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE
☎ 06 25 06 67 13
✉ louismarie.richard@gmail.com

SWISS AGA SENIOR

112



Président
Yves MAITRE
105, rue de la Prévôte
78955 CARRIERES SUR POISSY
☎ 01 39 70 53 89 ☎ 06 09 83 82 66
✉ ymaitre78@gmail.com

MAG3 Senior - Cie ALLIANZ Gpe

116



Président
Bernard MOUREY
4, rue Joachim du Bellay
70300 LUXEUIL LES BAINS
☎ 03 84 40 14 66 ☎ 06 13 82 20 27
✉ bmh.mourey@gmail.com

CONVERGENCES Seniors - Cie AREAS

117



Président
Jean-Pierre MARNIQUET
112, Boulevard du Maréchal Juin
78200 MANTES LA JOLIE
☎ 06 07 21 8351
✉ jeanpierremarniquet@gmail.com

REUSSIR SENIOR - Cie AXA

118



Président
Bernard BROSSARD
4 rue de L'Angelot
77470 TRILPORT
☎ 01 64 35 97 44 ☎ 06 08 64 78 51
✉ bernard.brossard@wanadoo.fr



ÉLUS agéa sénior à CAVAMAC

TITULAIRES

SUPPLEANTS



Marie-Odile CORMIER
5, rue des Boulaies
58320 GERMINY SUR LOIRE
☎ 0386 68 87 08 ☎ 06 86 88 44 54
✉ Marie-odile.cormier@orange.fr



Pascal ROBIN
12, rue de Virgile
42100 SAINT ETIENNE
☎ 04 77 37 87 12 ☎ 06 80 59 44 29
✉ pascal.robin1088@orangr.fr



Jean-Luc BONNEFOI
499 c, Av. de la Grande Rimade
06270 VILLENEUVE LOUBET
☎ 06 12 42 37 61
✉ bonnefoi36@gmail.com



Philip CARREAU
Le moulin d'Este
24, traverse St Pierre
13100 AIX EN PROVENCE
☎ 06 27 88 27 42
✉ philip.carreau@gmail.com



Georgs BELAT
6, rue du Bloc
02250 MARLE
☎ 03 23 20 07 34 ☎ 06 85 84 87 47
✉ george.belat@orange.fr



Bernard PACAUD
2, rue Picasso - chez Barré
17770 ECOYEUX
☎ 05 46 92 06 56 ☎ 06 81 32 35 15
✉ bpacaud17@gmail.com

REPRÉSENTANTS agéa sénior à PRAGA



Jacques CESSAT
56, rue du Gué Giraud
87200 SAINT JUNIEN
☎ 05 55 02 90 39 ☎ 06 12 04 51 33
✉ jacquessessat@aol.com



André COMBIER
15, Allée des Ecoliers
30900 NIMES
☎ 06 07 32 51 53
✉ combierandre@orange.fr



Pascal ROBIN
12, rue Virgile
42100 SAINT ETIENNE
☎ 04 77 37 87 12 ☎ 06 80 59 44 29
✉ pascal.robin.1088@orange.fr



Philip CARREAU
Le moulin d'Este
24, traverse St Pierre
13100 AIX EN PROVENCE
☎ 06 27 88 27 42
✉ philip.carreau@gmail.com



Eric FROMAIN
20 rue du President Paul Kruger
69008 LYON
☎ 06 77 50 04 50
✉ fromaineric@gmail.com



Jean -François MONTJEAN
17 rue des Rosiers - Cran Gevrier
74960 ANNECY
☎ 06 03 29 78 60
✉ jf.montjean@gmail.com

REPRÉSENTANTS agéa sénior à la CNRPL



Christian COEURE
Domaine de Bel Air –Entrée B
9, rue Mi les Vignes
54520 LAXOU
☎ 06 07 09 98 11
✉ cnrpl@orange.fr
Président du Conseil d'Administration
Membre du bureau de la CFR



Jean-Pierre CHATELLIER
34 bis, La Bigotière
44690 MAISDON S/ SEVRE
☎ 02 40 54 52 68
☎ 0777 37 07 66
✉ jp.chatellier@wanadoo.fr



Jacques BIGOT
11, rue de Pont du Jour
86200 LOUDUN
☎ 06 08 71 93 00
✉ jacquesbigot@wanadoo.fr
Suppléant
Délégué de la CNRPL auprès de la CFR



POUR DE BON



Commandez + de
20.000 produits frais
en direct de **700 petits**
producteurs locaux
et engagés sur
Pourdebon.com



15€ offerts
avec le code
AGEA24*



livraison
partout
en France



www.pourdebon.com

Pourdebon est une Place de Marché de produits frais qui rapproche des producteurs et des artisans passionnés, héritiers d'un authentique savoir-faire, des consommateurs soucieux d'une alimentation plus saine, plus goûteuse et plus responsable

*Valable jusqu'au **31/12/2024** pour un minimum d'achat de **75€**
Pour votre 1er commande uniquement

Liste des délégués sociaux

NOM	PRENOM	ADRESSE	CD	VILLE	PORTABLE	MAIL
AGEA SENIOR						
BIGOT	JACQUES	11 RUE DU POINT DU JOUR	86200	LOUDUN	06 08 71 93 00	jacquesbigot@wanadoo.fr
BONNEFOI	JEAN-LUC	499 C, AVENUE DE LA GRANGE RIMADE	06270	VILLENEUVE-LOUBET	06 12 42 37 61	bonnefoi36@gmail.com
AMICALES DE REGION						
ALSACE	JENNY	MICHEL	32 RUE DU GENERAL DE GAULLE	68340	RIQUEWHIR	06 09 31 30 56 jenny.michel@wanadoo.fr
AQUITAINE	THOUVIGNON	ERIK	230 CHEMIN DE PETREQUE	40280	BRETAGNE DE MARSAN	06 85 57 12 81 cabinet.thouvignon@wanadoo.fr
AURA (AUVERGNE RHONE-ALPES)	CHOLLEY	REMY	67 ROUTE DE BAS BORESSÉ	26420	BEAUSEMBLANT	06 61 83 98 35 remy.cholley@hotmail.fr
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	GALLAND	DOMINIQUE	6 RUE DE VOLNAY	21800	CHEVIGNY ST SAUVEUR	06 80 13 15 74 dgalland2@icloud.com
BRETAGNE	TOMBETTE	YVES	3 TER RUE DU PORTUAIS	22430	ERQUY	06 72 70 26 86 tombette.yves@gmail.com
CENTRE	LELUC	BRUNO	LES BONDIS	37320	LOUANS	06 07 24 87 30 bcleluc@orange.fr
CHAMPAGNE ARDENNES	PARADIS	CLAUDE	3 RUE DES MESANGES	10440	TORVILLIERES	06 72 87 06 63 claudepara10@yahoo.fr
ILE DE FRANCE	LEMIRE	JEAN-MARIE	RESIDENCE CAROLINE 27 RUE DES CHAMPS - APPT D21	76190	YVETOT	06 77 50 52 73 manjarimelire@gmail.com
LANGUEDOC	PIRRA	GABRIEL	16 RUE DES AMANDIERS	34540	BALARUC LES BAINS	06 11 55 01 35 pirra.gabriel@gmail.com
LIMOUSIN	CESSAT	JACQUES	56 RUE DU GUE GIRAUD	87200	ST JUNIEN	06 12 04 51 33 jacquesscessat@aol.com
	GRAND	BERNARD	MOULIN DE BRAMAUD	87570	RILHAC RANCON	06 19 07 80 19 bernard.grand.1@cegetel.net
LORRAINE	COLLOT	BERNARD	14 RUE DE LA CHAPELLE ST JEAN	55200	EUVILLE	06 82 41 32 07 bernardcollot@wanadoo.fr
NORD PAS DE CALAIS	DEFOOR	LIONEL	72 RUE DES BOUVREUILS	59390	LYS LEZ LANNOY	06 13 22 12 44 lionel.defoor@wanadoo.fr
NORMANDIE	MARTIN	JEAN-MARIE	14 PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS	76430	ST ROMAIN DE COLBOSC	06 07 78 13 77 76martin.jeanmarie@gmail.com
PAYS DE LOIRE	NOBIRON	JEAN-BERNARD	LE PORT MULON 1 RUE DES BROTTES	44390	NORT SUR ERDRE	06 77 60 76 17 jb.nobiron@gmail.com
PICARDIE	BELAT	GEORGES	6 RUE DU BLOC	02250	MARLE	06 85 84 87 47 george.belat@orange.fr
POITOU CHARENTES	PACAUD	BERNARD	2 RUE PICASSO	17770	ECOYEUX	06 81 32 35 15 bpcaud17@gmail.com
OCCITANIE	SACAZE	THIERRY	26 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU	31130	BALMA	06 70 07 10 57 thierry.sacaze@gmail.com
TERRES DU SUD (MEDITERRANÉE PACA)	GRAPPE	JOSEPH	VILLA 1 - 558 CHEMIN DU TERME	83440	TOURRETTES	06 61 56 00 33 jgrappe@gmail.com
AMICALES DE COMPAGNIE						
AGAR AZUR	DEMANGE	BERNADETTE	12 RUE JACQUES PREVERT	94880	NOISEAU	06 14 47 02 56 br.demange@gmail.com
AACRG	COLLOT	BERNARD	14 RUE DE LA CHAPELLE ST JEAN	55200	EUVILLE	06 82 41 32 07 bernardcollot@wanadoo.fr
AGAREGAN	COMBIER	ANDRE	15 ALLEE DES ECOLIERS	30900	NIMES	06 07 32 51 53 combiandre@orange.fr
ACRAVIVA	TOURNEMINE	PASCAL	75 RUE DE LA COLLINE	54000	NANCY	06 84 08 56 27 pascal.tournemine@gmail.com
CONVERGENCE SENIORS	THUILLIER	JEAN-FRANCOIS	11 RUE DES CHAMPS MERLIN	51120	SEZANNE	06 82 49 31 55 jeanfrancois.thuillier@wanadoo.fr
LA MEDICALE DE FRANCE	BUFFAGNI	JEAN-PIERRE	1 BOULEVARD PHILIPPE DASTE	17480	CHÂTEAU D OLERON	06 86 96 50 10 jpbuffagni@yahoo.fr
REUSSIR SENIOR	CHRETIENNE	JOEL	14 RUE DE LA PORTETTE	34120	CAZOULS D HERAULT	06 09 38 90 03 ojchretienne@gmail.com
REUNIR SENIOR	NOBIRON	JEAN-BERNARD	LE PORT MULON 1 RUE DES BROTTES	44390	NORT SUR ERDRE	06 77 60 76 17 jb.nobiron@gmail.com
MAG3 SENIORS	NOBIRON	JEAN-BERNARD	LE PORT MULON 1 RUE DES BROTTES	44390	NORT SUR ERDRE	06 77 60 76 17 jb.nobiron@gmail.com
MUTUELLES DE POITIERS	RETAILLEAU	MARCEL	477 RUE DES EMBRUNS	85440	TALMONT SAINT HILAIRE	06 08 21 50 89 retailleau_marcel@orange.fr
SWISS AGA	MAITRE	YVES	105 RUE DE LA PREVOTE	78955	CARRIERES SUR POISSY	06 09 83 82 66 ymaitre78@gmail.com
SAGAMM SENIOR	CESSAT	JACQUES	56 RUE DU GUE GIRAUD	87200	ST JUNIEN	06 12 04 51 33 jacquesscessat@aol.com
	MARTIN	JEAN-MARIE	14 PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS	76430	ST ROMAIN DE COLBOSC	06 07 78 13 77 76martin.jeanmarie@gmail.com

BON DE COMMANDE

VALABLE DU 1^{ER} JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024

Bouteilles	Tarif €TTC Par bouteille	Offre AGEA SENIOR	Soit un prix Par carton	Nb de CARTONS	Total TTC
Cordon Bleu Brut - 75cl (carton de 6)	42.00	-25%	189.00€ TTC		
Cordon Bleu Brut - 37,5cl (carton de 12)	22.00	-25%	198.00€ TTC		
Cordon Bleu Brut - 150cl (carton de 3)	84.00	-25%	189.00€ TTC		
Cordon Bleu Demi Sec - 75cl (carton de 6)	42.00	-25%	189.00€ TTC		
Cordon Bleu Rosé - 75cl (carton de 6)	52.00	-25%	234.00€ TTC		
Princes Blanc de Blancs - 75cl (carton de 6)	80.00	-25%	360.00€ TTC		

Nom :

Adresse

.....

CP: Ville :

Tél. :

Mail :

Franco de port à partir de **600€TTC**
par adresse. Participation aux frais
de port de **24€TTC** pour toute
commande inférieure.
Paiement avant expédition de la
marchandise.

TOTAL €TTC

BON DE COMMANDE à adresser à : **CHAMPAGNE DE VENOGÉ**

À renvoyer : 33 avenue de Champagne - 51200 EPERNAY

Chèque joint à l'ordre de **CHAMPAGNE DE VENOGÉ**



Avantages
AGEA SENIOR 2024:
25% de remise



Noblesse oblige

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.